

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 28, 2025

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 6:34 p.m. [ET] to examine and report on issues relating to the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans, including maritime safety.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, good evening. I'm Fabian Manning, a senator from Newfoundland and Labrador and I have the pleasure of chairing this committee. Today, during our meeting, should any technical challenges arise, particularly in relation to interpretation, please signal that to me or the clerk, and we will work to resolve your issue.

Before we begin I would like to take a few moments to allow the members of the committee to introduce themselves.

Senator Dhillon: Good evening. Baltej Dhillon, British Columbia.

Senator C. Deacon: Colin Deacon, Nova Scotia.

Senator Pate: Welcome. Kim Pate. I live here in the unceded, unsundered and unreturned Territory of the Algonquin Anishinabe Aki.

[*Translation*]

Senator Poirier: Rose-May Poirier, New Brunswick.

[*English*]

Senator Ravalia: Good evening and welcome. Mohamed Ravalia, Newfoundland and Labrador.

Senator Cuzner: Rodger Cuzner, Nova Scotia.

Senator Surette: Allister Surette, Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Gerba: Amina Gerba, Quebec.

[*English*]

Senator Busson: Welcome. I'm Bev Busson from British Columbia.

The Chair: Thank you, senators.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 28 octobre 2025

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 18 h 34 [HE], pour étudier, afin d'en faire rapport, les questions relatives au cadre stratégique actuel et en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada, incluant la sécurité maritime.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, bonsoir. Je m'appelle Fabian Manning, sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador, et j'ai le plaisir de présider ce comité. Aujourd'hui, pendant notre réunion, s'il y a des difficultés techniques, plus particulièrement en ce qui concerne l'interprétation, veuillez me l'indiquer ou l'indiquer à la greffière, et nous allons nous efforcer de régler le problème.

Avant que nous commencions, j'aimerais prendre quelques instants pour permettre aux membres du comité de se présenter.

Le sénateur Dhillon : Bonsoir. Baltej Dhillon, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur C. Deacon : Colin Deacon, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Pate : Bienvenue. Kim Pate. Je vis ici sur le territoire non cédé et non rendu de la nation algonquienne d'Anishinabe Aki.

[*Français*]

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur Ravalia : Bonsoir et bienvenue. Mohamed Ravalia, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Cuzner : Rodger Cuzner, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Surette : Allister Surette, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Amina Gerba, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Busson : Bienvenue. Je m'appelle Bev Busson, de la Colombie-Britannique.

Le président : Merci, sénateurs.

Today, the committee will be hearing from officials from three departments on the topic of the Great Lakes Fishery Commission. I will ask our witness to introduce themselves, please.

Niall Cronin, Executive Director, United States Transboundary Affairs Division, Global Affairs Canada: Good evening. I'm joined this evening by Davide Cargnello, Acting Director of Operations for Machinery of Government at the Privy Council Office; and by Tricia Mitchell, Regional Director General, Ontario and Prairies Region, Fisheries and Oceans Canada.

[Translation]

Before I proceed, I would like to acknowledge that I am on the traditional unceded territory of the Anishinaabe Algonquin people.

[English]

I would also like to note that on June 17, 2024, I was honoured to be appointed as a Canadian commissioner to the Great Lakes Fishery Commission, or GLFC. However, this evening, I will address you in my capacity as an official from Global Affairs Canada.

[Translation]

As part of my duties at Global Affairs Canada, I lead a team that provides analysis and advice to senior officials and ministers at Global Affairs Canada, as well as other federal departments, on matters relating to borders, energy, water and the environment that have an impact on bilateral relations between Canada and the United States.

[English]

In this context, my team and I work closely with the Great Lakes Fishery Commission on matters related to budgets, governance, appointments and promoting the important work of the binational commission. Officials at Global Affairs Canada are in regular contact with the GLFC secretariat; colleagues after DFO; and U.S. counterparts, both directly and through Canada's diplomatic network in the United States.

We are aware that several stakeholders and parliamentarians called for a transfer of ministerial responsibility for the GLFC from Fisheries and Oceans Canadian to Global Affairs Canada. We note that this transfer was made via an order-in-council dated October 18, 2024. When I appeared before the committee last year, I explained my understanding at the time, which was that Canada's \$19.6 million annual contribution to the GLFC, which was then part of DFO's budget, would come to Global Affairs Canada and that the same would occur for subsequent years.

Aujourd'hui, le comité entendra des fonctionnaires de trois ministères à propos de la Commission des pêcheries des Grands Lacs. Je demanderais à notre témoin de se présenter, s'il vous plaît.

Niall Cronin, directeur exécutif, Direction des relations transfrontalières avec les États-Unis, Affaires mondiales Canada : Bonsoir. Je suis accompagné ce soir de Davide Cargnello, directeur des opérations par intérim du Secrétariat de l'appareil gouvernemental du Bureau du Conseil privé, et de Tricia Mitchell, directrice générale régionale, Région de l'Ontario et des Prairies, au ministère des Pêches et des Océans.

[Français]

Avant de continuer, j'aimerais préciser que je me trouve sur le territoire traditionnel et non cédé de la nation algonquienne anishinabe.

[Traduction]

J'aimerais également mentionner que le 17 juin 2024, j'ai eu l'honneur d'être nommé commissaire canadien à la Commission des pêcheries des Grands Lacs, ou CPGL. Cependant, ce soir, je m'adresse à vous en tant que fonctionnaire d'Affaires mondiales Canada.

[Français]

Dans le cadre de mes fonctions à Affaires mondiales Canada, je dirige une équipe qui fournit des analyses et des conseils aux hauts fonctionnaires et aux ministres d'Affaires mondiales Canada ainsi qu'à d'autres ministères fédéraux sur les questions relatives aux frontières, à l'énergie, à l'eau et à l'environnement, questions qui ont un impact sur les relations bilatérales entre le Canada et les États-Unis.

[Traduction]

Dans ce contexte, mon équipe et moi travaillons étroitement avec la Commission des pêcheries des Grands Lacs dans des dossiers liés aux budgets, à la gouvernance, aux nominations et à la promotion du travail important qui est fait par la commission binationale. Des fonctionnaires d'Affaires mondiales Canada communiquent régulièrement avec le secrétariat de la CPGL, des collègues de Pêches et Océans Canada ainsi que des homologues américains, directement et par l'entremise du réseau diplomatique du Canada aux États-Unis.

Nous sommes conscients que plusieurs intervenants et parlementaires ont demandé pour la CPGL un transfert de responsabilités ministérielles de Pêches et Océans Canada vers Affaires mondiales Canada. Nous faisons remarquer que ce transfert a été fait au moyen d'un décret daté du 18 octobre 2024. Lorsque j'ai comparu devant le comité l'année dernière, j'ai expliqué ce que je comprenais de la situation à ce moment-là, à savoir que la contribution annuelle de 19,6 millions de dollars du Canada pour la CPGL, qui provenait alors du budget de Pêches

If I may, I would like to clarify that remark: Canada's \$19.6 million funding commitment for the GLFC was not fully transferred to GAC. DFO remains a key partner in fulfilling the activities of the Great Lakes Fishery Commission, notably through the Sea Lamprey Control Program. The personnel and staff associated with that program were not transferred to GAC.

I acknowledge that some would like all the funds to be managed by Global Affairs Canada. My understanding now is that it is not possible, because it is DFO personnel who carry out the Sea Lamprey Control Program further to annual work plans agreed upon by the GLFC and DFO. Funds from one federal government cannot be used to pay the salaries and benefits of the employees of another department — or the operating expenses of another department.

I want to assure you, senators, that my team and other colleagues at GAC continue to work closely with the GLFC secretariat and DFO. We are taking steps to ensure that measures are in place for the future so that Canada continues to uphold its obligations under the 1954 Convention on Great Lakes Fisheries between the United States of America and Canada, and Canada continues to honour our funding commitment, including for the Sea Lamprey Control Program, that are set out in commission budgets and approved by the contracting parties, Canada and the United States, to the convention.

The government recognizes that the 1954 Convention on Great Lakes Fisheries and the GLFC's ongoing efforts that flow from this convention are vital to controlling sea lamprey, conducting scientific research and maintaining cooperation among Canadian and American fishery management agencies in the Great Lakes.

[Translation]

I would like to conclude by thanking the committee for its work on the Great Lakes Fishery Commission and for helping to raise its profile.

[English]

If I could, I would pass the floor to my colleague from the Privy Council Office and then to regional director general Tricia Mitchell from Fisheries and Oceans Canada, or DFO, and I look forward to answering your questions. Thank you.

et Océans Canada, serait versée à Affaires mondiales Canada et que cela fonctionnerait de la même façon les années subséquentes.

Si je peux me le permettre, j'aimerais éclaircir cette remarque: la somme de 19,6 millions de dollars que le Canada s'est engagé à verser pour la CPGL n'a pas été entièrement transférée à Affaires mondiales Canada. Pêches et Océans Canada demeure un partenaire clé dans la réalisation des activités de la commission, notamment dans le cadre du Programme de lutte contre la lamproie marine. Le personnel associé à ce programme n'a pas été transféré à Affaires mondiales Canada.

Je souligne que certaines personnes aimeraient que tous les fonds soient gérés par Affaires mondiales Canada. Je crois comprendre maintenant que c'est impossible, car ce sont des membres du personnel du ministère des Pêches et des Océans qui exécutent le Programme de lutte contre la lamproie marine au-delà des plans de travail annuels approuvés par la CPGL et Pêches et Océans Canada. Or, les fonds d'un ministère du gouvernement fédéral ne peuvent pas servir à payer les salaires et les avantages sociaux des employés d'un autre ministère — ou les dépenses de fonctionnement d'un autre ministère.

Je tiens à vous dire, sénateurs, que mon équipe et d'autres collègues à Affaires mondiales Canada continuent de travailler étroitement avec le secrétariat de la CPGL ainsi qu'avec Pêches et Océans Canada. Nous nous assurons d'avoir des mesures en place pour que le Canada continue de respecter ses obligations en vertu de la Convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique sur la pêche dans les Grands Lacs, qui date de 1954, et pour qu'il continue d'honorer ses engagements financiers, y compris pour le Programme de lutte contre la lamproie marine, qui sont énoncés dans les budgets de la commission et approuvés par les États partie à la convention, c'est-à-dire le Canada et les États-Unis.

Le gouvernement reconnaît que la convention de 1954 sur la pêche dans les Grands Lacs et les efforts continus de la CPGL qui découlent de cette convention sont essentiels pour contrôler la lamproie marine, faire de la recherche scientifique et maintenir la coopération entre les organismes de gestion des pêches canadiens et américains dans les Grands Lacs.

[Français]

J'aimerais terminer en remerciant le comité pour son travail en ce qui concerne la Commission des pêcheries des Grands Lacs et pour avoir contribué à rehausser son profil.

[Traduction]

Si possible, je vais céder la parole à mon collègue du Bureau du Conseil Privé puis à la directrice générale régionale, Tricia Mitchell, de Pêches et Océans Canada, ou MPO. Je suis impatient de répondre à vos questions. Merci.

Davide Cargnello, Acting Director of Operations, Machinery of Government, Privy Council Office: Good evening. Thank you, Mr. Chair, for the invitation to speak to this committee on behalf of the Privy Council Office's Machinery of Government Secretariat about the important binational work of the Great Lakes Fishery Commission.

[Translation]

My name is Davide Cargnello, and I am the Acting Director of Operations for Machinery of Government at the Privy Council Office, or PCO. I would propose to offer a short overview of what the Machinery of Government Secretariat does and then a few comments about last year's transfer of responsibility for the Great Lakes Fishery Commission, or GLFC, from the Minister of Fisheries and Oceans to the Minister of Foreign Affairs.

In Canada, organizing the federal machinery of government is a prerogative of the Prime Minister. Housed in PCO, the Machinery of Government Secretariat advises the Prime Minister on the exercise of that prerogative. This includes the responsibilities of ministers (i.e., their powers, duties and functions) and the constellation of entities (i.e., departments, agencies and other bodies) that are needed to fulfill the government's obligations to Canadians and implement its agenda.

One important machinery question concerns the portfolio placement of entities (i.e., which minister should be responsible for a particular entity). Parliament sometimes identifies in legislation a specific responsible minister or asks the Governor-in-Council to identify such a minister through orders in council. In addition, the Public Service Rearrangement and Transfer of Duties Act permits the Governor-in-Council among other things to transfer any powers, duties or functions from one minister to another.

[English]

On October 18, 2024, on the recommendation of the Prime Minister, the Governor-in-Council transferred, by order-in-council, the powers, duties and functions of the Minister of Fisheries in relation to the Great Lakes Fishery Commission to the Minister of Foreign Affairs, thus making the Minister of Foreign Affairs responsible for the GLFC.

The then Minister of Foreign Affairs communicated the decision by letter to the GLFC, noting that going forward she would be the GLFC's primary interlocutor, be responsible for recommending appointments to the Canadian Section and advance funding requests through the budget process. She also noted that the Department of Fisheries and Oceans, or DFO,

Davide Cargnello, directeur des opérations par intérim, Secrétariat de l'appareil gouvernemental, Bureau du Conseil privé : Bonsoir. Je vous remercie, monsieur le président, de m'avoir invité à prendre la parole devant ce comité au nom du Secrétariat de l'appareil gouvernemental du Bureau du Conseil privé au sujet de l'important travail binational de la Commission des pêcheries des Grands Lacs.

[Français]

Je m'appelle Davide Cargnello et je suis directeur des opérations par intérim, Appareil gouvernemental, au Bureau du Conseil privé (BCP). Je propose d'offrir un aperçu de ce que fait le Secrétariat de l'appareil gouvernemental, qui sera suivi de quelques commentaires à propos du transfert de responsabilités vers la Commission des pêches des Grands Lacs (CPGL) effectué l'an dernier de la ministre des Pêches et des Océans à la ministre des Affaires étrangères.

Au Canada, l'organisation de l'appareil gouvernemental fédéral est une prerogative du premier ministre. Logé au sein du BCP, le Secrétariat de l'appareil gouvernemental conseille le premier ministre quant à l'exercice de cette prerogative. Cela inclut les responsabilités des ministres, c'est-à-dire leurs pouvoirs et attributions, ainsi que la constellation d'organisations, soit les ministères, agences et autres organismes, qui sont nécessaires pour que le gouvernement puisse remplir ses obligations envers les Canadiens et les Canadiennes et mettre en œuvre son programme.

Il y a une question d'appareil importante qui concerne le placement des organismes au sein des différents portefeuilles, c'est-à-dire qu'il faut déterminer quel ministre devrait être responsable d'une organisation en particulier. Parfois, le Parlement désigne dans la loi un ou une ministre spécifique comme ministre responsable, ou il confie la responsabilité au gouverneur en conseil d'en faire la désignation par décret. De plus, la Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique permet notamment au gouverneur en conseil de procéder à tout transfert d'attributions entre ministres.

[Traduction]

Le 18 octobre 2024, sur recommandation du premier ministre, la gouverneure en conseil a transféré à la ministre des Affaires étrangères, par décret, les attributions de la ministre des Pêches et des Océans à l'égard de la Commission des pêcheries des Grands Lacs, rendant la ministre des Affaires étrangères responsable pour la CPGL.

La ministre des Affaires étrangères de l'époque a communiqué cette décision à la CPGL dans une lettre, mentionnant qu'elle sera dorénavant l'interlocutrice principale de la CPGL, sera responsable des recommandations de nomination pour la section canadienne, et introduira les demandes de financement dans le cadre du processus budgétaire. Elle a également noté que

would “ . . . continue to carry out its activities in support of the GLFC’s mandate through the Sea Lamprey Control Program.” Following this, over the course of the last year or so, Global Affairs Canada, or GAC, DFO and the GLFC have worked together to implement that decision.

I have noted that witnesses before this committee, including representatives of the GLFC, have expressed a very positive view of the work that DFO does in delivering the Sea Lamprey Control Program as part of Canada’s commitment under the convention. The government takes its obligations under the convention very seriously and views these as a shared commitment. Indeed, with the transfer of responsibility, GAC and DFO collaborate closely now on all matters related to GLFC activities, which I believe can only strengthen Canada’s involvement under the convention and support for the GLFC in its current and future work.

My colleague Ms. Mitchell will speak about how DFO is delivering the Sea Lamprey Control Program.

[Translation]

I would be happy to answer any questions you may have about the aspects of this issue that touch on machinery of government.

Thank you.

[English]

Tricia Mitchell, Regional Director General, Ontario and Prairies Region, Fisheries and Oceans Canada: Good evening, Mr. Chair. My name is Tricia Mitchell, and I am the Regional Director General for Ontario and Prairies Region at Fisheries and Oceans Canada, or DFO. I am located at the Canada Centre for Inland Waters in Burlington, Ontario, and as regional director general, I am responsible for the operational delivery of Fisheries and Oceans’ national and regional programs within the region.

[Translation]

DFO recognizes the importance of international agreements protecting and promoting the Great Lakes and their economy. DFO collaborates with its partners to fulfill its commitments under the Great Lakes Water Quality Agreement. We respect and appreciate the importance of the Convention on Great Lakes Fisheries.

[English]

We appreciate the important role that the Great Lakes Fishery Commission plays in facilitating effort among fishery management agencies to advance shared objectives for the Great

le ministère des Pêches et des Océans, ou MPO, continuera de mener ses activités en soutien au mandat de la CPGL par l’entremise du Programme de lutte contre la lamproie marine. Par la suite, au cours de la dernière année environ, Affaires mondiales Canada, ou AMC, le MPO et la CPGL ont travaillé de concert pour mettre en œuvre cette décision.

J’ai remarqué que plusieurs témoins ayant comparu devant ce comité, y compris des représentants de la CPGL, ont exprimé une opinion très positive quant au travail effectué par le MPO pour la mise en œuvre du Programme de lutte contre la lamproie marine dans le cadre de l’engagement du Canada en vertu de la convention. Le gouvernement prend très au sérieux les obligations qui lui incombent en vertu de la convention et les considère comme un engagement commun. En effet, avec le transfert de responsabilité, AMC et le MPO collaborent maintenant étroitement sur toutes les questions liées aux activités de la CPGL, ce qui, selon moi, ne peut que renforcer l’implication du Canada au service de la convention et l’appui à la CPGL dans ses travaux présents et futurs.

Ma collègue, Mme Mitchell, pourra fournir plus d’information sur la façon dont le MPO exécute le Programme de lutte contre la lamproie marine.

[Français]

Je serai heureux de répondre à vos questions sur les aspects qui touchent l’appareil gouvernemental.

Merci.

[Traduction]

Tricia Mitchell, directrice générale régionale, Région de l’Ontario et des Prairies, Pêches et Océans Canada : Bonsoir, monsieur le président. Je m’appelle Tricia Mitchell et je suis directrice générale régionale de la région de l’Ontario et des Prairies au ministère des Pêches et des Océans, ou MPO. Mon lieu de travail est au Centre canadien des eaux intérieures, à Burlington, en Ontario. En tant que directrice générale régionale, je suis responsable de la mise en œuvre opérationnelle des programmes régionaux et nationaux du MPO dans la région.

[Français]

Le MPO reconnaît l’importance des accords internationaux qui protègent et favorisent les Grands Lacs et leur économie. Le MPO collabore avec ses partenaires pour respecter ses engagements dans le cadre de l’Accord relatif à la qualité de l’eau dans les Grands Lacs. Nous respectons et apprécions l’importance de la Convention sur les pêcheries des Grands Lacs.

[Traduction]

Nous reconnaissons le rôle important que la Commission des pêcheries des Grands Lacs joue en facilitant les efforts déployés par les organismes de gestion des pêches en vue d’atteindre des

Lakes through A Joint Strategic Plan for the Management of Great Lakes Fisheries, to which DFO is a signatory.

We value the important relationship we have with the Great Lakes Fishery Commission to advance science. DFO scientists regularly work with the Great Lakes Fishery Commission science program to increase our shared knowledge about the Great Lakes system and challenges it faces so that, collectively and collaboratively, we ensure that the Great Lakes remains the important binational resource they are for future generations.

Fisheries and Oceans Canada also appreciates and respects the vital mandate that the Great Lakes Fishery Commission has to design and deliver a binational sea lamprey control program. My understanding is that at the inaugural meeting of the Great Lakes Fishery Commission in 1956, consistent with both Articles IV and VI of the convention, the commission selected DFO as the Canadian delivery agent for the program. I appreciate the Great Lakes Fishery Commission's continued trust in me and my staff at DFO to carry out these responsibilities. Without this successful binational program and the annual, ongoing collaborative effort of the Great Lakes Fishery Commission, U.S. Fish and Wildlife Service, DFO and others, there would be no fishery today.

As my colleagues have mentioned, a year ago, the portfolio responsibility for the Great Lakes Fishery Commission was transferred from the Minister of Fisheries to the Minister of Foreign Affairs. Fisheries and Oceans Canada is fully committed to implementing this decision, and we have worked closely with our colleagues from Global Affairs and other federal agencies to ensure that the change in machinery of government happens in a way that ensures continued, stable and uninterrupted delivery of the Sea Lamprey Control Program.

As the senior program executive, I'm extremely proud of the work we do with Great Lakes Fishery Commission, and I am grateful that the men and women who deliver the Sea Lamprey Control Program out of our Sault Ste. Marie office have consistently been recognized by the commission and this committee for their dedication and excellence.

I look forward to answering your questions.

The Chair: Thank you to our witnesses, and I know your testimony created some questions around the table, so I'm looking forward to hearing from our senators.

objectifs communs pour les Grands Lacs, et ce, grâce à un plan stratégique commun pour la gestion des pêcheries des Grands Lacs, dont le MPO est signataire.

Nous sommes très attachés à la relation importante que nous entretenons avec la Commission des pêcheries des Grands Lacs pour faire avancer la science. Les scientifiques du MPO travaillent régulièrement avec le programme scientifique de la Commission des pêcheries des Grands Lacs pour améliorer les connaissances communes sur le système des Grands Lacs et les problèmes qu'on observe dans ce système afin que, collectivement et en collaboration, nous fassions en sorte que les Grands Lacs demeurent cette importante ressource binationale pour les générations à venir.

Le MPO respecte également le mandat vital de la Commission des pêcheries des Grands Lacs : concevoir et mettre en œuvre un programme binational de lutte contre la lamproie marine. Je crois savoir qu'au cours de la réunion inaugurale de la Commission des pêcheries des Grands Lacs de 1956, conformément aux articles IV et VI de la convention, la commission a choisi le MPO comme agent de prestation au Canada. Je suis reconnaissante de la confiance continue que la CPGL m'accorde, ainsi qu'à mon personnel au MPO, pour assumer ces responsabilités. Sans ce programme binational couronné de succès et sans les efforts de collaboration annuels et continus de la Commission des pêcheries des Grands Lacs, du US Fish and Wildlife Service, du MPO et d'autres organismes, la pêche n'existerait pas aujourd'hui.

Comme mes collègues l'ont mentionné, il y a un an, la responsabilité du portefeuille de la Commission des pêcheries des Grands Lacs a été transférée du ministre des Pêches vers la ministre des Affaires étrangères. Pêches et Océans Canada est pleinement engagé dans la mise en œuvre de cette décision, et nous travaillons en étroite collaboration avec nos collègues d'Affaires mondiales et d'autres organismes fédéraux pour que le changement au sein de l'appareil gouvernemental soit mis en œuvre d'une manière qui garantisse une prestation continue, stable et ininterrompue du Programme de lutte contre la lamproie marine.

En tant que cadre supérieure du programme, je suis fière du travail que nous accomplissons avec la Commission des pêcheries des Grands Lacs, et je suis reconnaissante du fait que la CPGL et le présent comité reconnaissent le dévouement et l'excellence des hommes et des femmes qui assurent la prestation du Programme de lutte contre la lamproie marine à partir de Sault Ste. Marie.

Je suis prête à répondre à vos questions.

Le président : Merci à nos témoins. Je sais que vos témoignages ont suscité des questions autour de la table, et j'ai hâte d'entendre les sénateurs.

I would ask any senator if you're directing your question to one or all of our witnesses, please do so for the assistance of time.

Senator Busson: My question is best directed to Mr. Cronin. Mr. Cronin, you had mentioned in your brief presentation that \$19.6 million was the total budget that was allotted to DFO when this transfer happened in October of 2024. Of that \$19.6 million, how much money is still with GAC and how much of it has been transferred over to DFO to do their lamprey control?

Mr. Cronin: Thank you for the question. If I could clarify, the \$19.6 million is the total amount of funds that Canada has set aside to contribute to the work of the Great Lakes Fishery Commission. Part of that budget includes the Sea Lamprey Control Program whose employees are DFO employees.

When I was here last year, what I had thought was that the full \$19.6 million would come to Global Affairs and then a portion would be returned to DFO and that would be equal to the amount that DFO and the Great Lakes Fishery Commission had agreed on for the Sea Lamprey Control Program and the remainder of the funds would be transferred directly to the Great Lakes Fishery Commission from Global Affairs to carry out research and other works.

What happened last fiscal year? Approximately \$10.3 million came to Global Affairs and was transferred to the Great Lakes Fishery Commission. The amount that remained at DFO was equivalent to the amount that had been agreed in negotiations between GLFC and DFO. That was equal to the budget for the Sea Lamprey Control Program and the work plan that had been agreed between DFO and GLFC.

Senator Busson: I am not sure how to phrase this. You're now in the ministry responsible for the relationship between our country and the United States. Your title actually reflects that. Are you comfortable with the arrangement that now exists where this budget is basically withheld and designated to another agency and yet you're responsible for that performance?

Mr. Cronin: There are a number of things that give me comfort. First is the respect that is being shown for the convention by all of the departments involved in this process. I see that in the conversations that I'm having with colleagues. I also see that in the realization that when the transfer didn't occur in the way we thought it would, we knew that we needed to do other things.

Je demanderais à tous les sénateurs de préciser si leur question s'adresse à un ou à tous nos témoins, afin d'optimiser notre temps.

La sénatrice Busson : Ma question s'adresserait à M. Cronin. Monsieur Cronin, vous avez mentionné dans votre brève déclaration que le budget total alloué au MPO au moment du transfert en octobre 2024 s'élevait à 19,6 millions de dollars. Sur ces 19,6 millions de dollars, quelle somme est encore détenue par Affaires mondiales Canada et quelle somme a été transférée au MPO pour la lutte contre la lamproie?

M. Cronin : Merci pour cette question. J'aimerais préciser que ces 19,6 millions de dollars sont le total des fonds que le Canada a réservés pour les travaux de la Commission des pêcheries des Grands Lacs. Une partie de ce budget sera consacrée au Programme de lutte contre la lamproie marine, dont les employés relèvent du MPO.

Lorsque j'ai comparu ici l'an dernier, je pensais que la totalité de ces 19,6 millions de dollars serait versée à Affaires mondiales Canada, puis qu'une partie serait retournée au MPO, soit le montant convenu entre le MPO et la Commission des pêcheries des Grands Lacs pour le Programme de lutte contre la lamproie marine, et que le reste des fonds serait transféré directement à la Commission des pêcheries des Grands Lacs par Affaires mondiales Canada pour mener des recherches et d'autres travaux.

Que s'est-il passé au cours du dernier exercice? Environ 10,3 millions de dollars ont été versés à Affaires mondiales Canada, puis transférés à la Commission des pêcheries des Grands Lacs. Ce qui est resté au MPO correspondait au montant convenu lors des négociations entre la CPGL et le MPO. Ce montant équivalait au budget du Programme de lutte contre la lamproie marine et du plan de travail convenu entre le MPO et la CPGL.

La sénatrice Busson : Je ne sais pas trop comment formuler ma question. Vous êtes désormais à la tête du ministère chargé des relations entre notre pays et les États-Unis. Votre titre en témoigne d'ailleurs. Êtes-vous satisfait de l'arrangement actuel, selon lequel ce budget est en quelque sorte retenu et attribué à un autre organisme, alors que vous êtes responsable de son exécution?

M. Cronin : Il y a plusieurs choses qui me rassurent. Tout d'abord, le respect dont font preuve tous les ministères participant à ce processus à l'égard de la convention. Je le constate dans les conversations que j'ai avec mes collègues. Je le constate également dans le fait que lorsque le transfert ne se déroule pas comme prévu, nous sommes tous conscients que nous devons prendre d'autres mesures.

The steps that are being taken very much by Global Affairs and by DFO in partnership are to make sure that the money that's being set aside in support of GLFC is still only for that purpose.

In addition to those steps, there will always be other work to be done. That involves, one, making sure that we, as the Government of Canada, are communicating very clearly with the GLFC. Two, we must always be able to answer the question, is Canada meeting its commitments under the convention? I was encouraged at the previous appearance of the Great Lakes Fishery Commission officials that this was answered in the affirmative. Also, we must report out transparently.

When it comes to dealing with our U.S. counterparts, the most important thing for me is whether Canada is meeting its commitments. How we organize ourselves to do that is very much, for Canada as a sovereign nation, our decision. But if how we organize ourselves causes the question about our commitments to be answered in the negative, then that is an issue.

At this point in time, we are meeting our commitments. I'm confident we are putting in place measures that will allow us to do so. How the funding is structured is one part of that. The other steps that we're taking are in terms of making sure that that funding is fenced in, in both departments; making sure we're reporting out transparently on how the funding is being spent and dispersed; and continuing our communications and engagement with the GLFC. Those steps will have us on a better path — or will continue to have us on the path we've been on.

The relationship is in a much better place with the Great Lakes Fishery Commission than it's been in a number of years. That's down to a lot of work that was done prior to the machinery-of-government change. Ms. Mitchell and her colleagues at DFO have been working with the commission and involving Global Affairs. We are in a better place, and I am confident that we will continue to be able to answer in the affirmative to that question, is Canada meeting its commitments?

Senator Busson: I accept your answer wholeheartedly, but I just remind you and me and everybody else in the room that this transfer happened in the first place because the commitments were not being met. You have a big job to do.

Mr. Cronin: I do hope we can impress this upon the committee this evening, Mr. Chair. We understand the history. We understand the reason for the machinery-of-government change. That's why I think, in addition to how the funding flows on the Canadian side, there are other things we need to be doing in terms of making sure the communication is strong with the

Les mesures prises conjointement par Affaires mondiales Canada et le MPO visent à garantir que les fonds mis de côté pour la Commission des pêcheries des Grands Lacs restent réservés à cette fin.

Outre ces mesures, il restera toujours beaucoup à faire. Il s'agit, premièrement, de veiller à ce que le gouvernement du Canada communique très clairement avec la CPGL. Deuxièmement, nous devons toujours être en mesure de répondre à la question de savoir si le Canada respecte ses engagements en vertu de la convention. Lors de la dernière comparution des représentants de la Commission des pêcheries des Grands Lacs, j'ai été encouragé par la réponse affirmative à cette question. De plus, nous devons présenter des rapports transparents.

En ce qui concerne nos relations avec nos homologues américains, le plus important pour moi est de savoir si le Canada respecte ses engagements. La façon dont nous nous organisons pour y parvenir relève entièrement de la décision du Canada, qui est un pays souverain. Mais si notre organisation faisait en sorte que la réponse à la question sur notre engagement était négative, cela poserait problème.

En ce moment, nous respectons nos engagements. Je suis convaincu que nous sommes en train de mettre en place les mesures qui nous permettront de le faire. La structure du financement en fait partie. Les autres mesures que nous prenons consistent à nous assurer que ce financement est réservé à cet usage dans les deux ministères, à rendre compte de manière transparente de la manière dont les fonds sont dépensés et distribués, et à maintenir nos communications et notre engagement avec la Commission des pêcheries des Grands Lacs. Ces mesures nous permettront de nous engager sur une meilleure voie, ou plutôt de poursuivre sur la voie que nous suivons déjà.

Nos relations avec la Commission des pêcheries des Grands Lacs sont bien meilleures qu'elles ne l'ont été depuis longtemps. C'est le fruit d'un travail considérable effectué en amont de la réorganisation ministérielle. Mme Mitchell et ses collègues du MPO ont collaboré avec la commission et mis Affaires mondiales à contribution. Nous sommes en bien meilleure position qu'avant, et je suis convaincu que nous pourrions continuer de répondre par l'affirmative à la question de savoir si le Canada respecte ses engagements.

La sénatrice Busson : J'accepte votre réponse de bon cœur, mais je tiens à vous rappeler, comme je rappelle à moi-même et à tous les autres, que ce transfert a été effectué au départ parce que nos engagements n'étaient pas respectés. Vous avez du pain sur la planche.

M. Cronin : J'espère que nous pourrions en convaincre le comité ce soir, monsieur le président. Nous connaissons l'historique. Nous comprenons ce qui a motivé ce changement dans l'appareil gouvernemental. C'est pourquoi je pense qu'au-delà de la question du financement du côté canadien, nous devons prendre d'autres mesures pour assurer une

commission; making sure we're reporting out transparently on how the funding is being used; and reminding our American colleagues, and others who ask, that it's very reasonable for them to question whether Canada is meeting its commitments. If the answer is yes, then how Canada organizes itself to do that is very much Canada's responsibility as a sovereign nation.

Senator Busson: Thank you very much.

The Chair: With all due respect, we need to make our answers a bit more concise. Otherwise, we'll be here until midnight. Most of us who were up watching the baseball game last night are looking for an early night tonight. I know you have a lot of detail, but please realize there is a list of senators who want to ask questions.

Senator C. Deacon: There's an understanding of the past. I'd like an acknowledgement of the past. This committee has seen the evidence that there were \$72 million retained by DFO of transfers that should have gone to the Great Lakes Fishery Commissions. We've seen news articles from the United States where this was reported.

We also had witnesses from DFO, from 200 Kent Street, Ottawa. The problems are not out in the field. The problems are, I think, at 200 Kent Street. We had the CFO and others come and give us the most convoluted and opaque answers to simple questions. Any time we get that, "spidey senses" go up.

Is there an understanding that random amounts, from as low as \$20,000 to more than \$8 million in another year, were retained by DFO, unrelated to the Sea Lamprey Control Program? These are just amounts that were kept by DFO. Is it understood that this 20-year history exists, and that's probably why there's a lot of concern? I would like some acknowledgement from each of you about that history.

Mr. Cronin: There certainly is an acknowledgement that the relationship between DFO and the Great Lakes Fishery Commission had issues. At times, the communication and the transparency around funds maybe were not what they should have been. It's very important to acknowledge and learn from that history but also to look forward. Especially at this point in time in the relationship between Canada and the United States, it's important for us to be able to say that we are meeting our obligations under a convention that both countries signed. As a sovereign nation, we're organizing ourselves to make sure that this continues to be the case into the future.

Senator C. Deacon: Was that a yes or no? The way to move forward is often to accept the problem that you have had to overcome. If there isn't full acceptance of the problem, it makes

communication efficace avec la commission, une reddition de comptes transparente sur l'utilisation des fonds et rappeler à nos collègues américains et à tous ceux qui le demandent qu'il est tout à fait raisonnable de leur part de se demander si le Canada respecte ses engagements. Si la réponse est oui, la manière dont le Canada s'organise pour y parvenir relève entièrement de la responsabilité du Canada en sa qualité de pays souverain.

La sénatrice Busson : Merci beaucoup.

Le président : En tout respect, nous aurions besoin de réponses un peu plus concises. Sinon, nous serons toujours là à minuit. La plupart d'entre nous qui avons regardé le match de baseball hier soir aimeraient nous coucher tôt ce soir. Je sais que vous avez beaucoup de détails à donner, mais veuillez prendre conscience qu'il y a toute une liste de sénateurs qui souhaitent poser des questions.

Le sénateur C. Deacon : Ma question vise à bien comprendre le passé. J'aimerais que l'on reconnaisse les faits. Ce comité a vu la preuve que le MPO a retenu 72 millions de dollars des transferts qui auraient dû être affectés à la Commission des pêcheries des Grands Lacs. Nous avons vu des articles de presse américains qui en faisaient état.

Nous avons également entendu des témoins du MPO, du 200, rue Kent, à Ottawa. Les problèmes ne sont pas sur le terrain. Je pense qu'ils se trouvent au 200, rue Kent. Le directeur financier et d'autres personnes sont venus nous donner des réponses très alambiquées et opaques à des questions simples. Chaque fois que cela se produit, notre « sixième sens » s'éveille.

Est-il établi que diverses sommes, allant d'aussi peu que 20 000 \$ à plus de 8 millions de dollars une autre année, ont été conservées par le MPO, pour tout autre chose que le Programme de lutte contre la lamproie marine? Le MPO a carrément gardé ces sommes. Cet historique d'une bonne vingtaine d'années est-il bien admis? C'est probablement pour cela qu'il y a tant d'inquiétude? J'aimerais que chacun d'entre vous reconnaisse ce fait.

M. Cronin : Nous reconnaissons qu'il y avait des problèmes dans les relations entre le MPO et la Commission des pêcheries des Grands Lacs. À certains moments, la communication et la transparence concernant les fonds n'étaient peut-être pas ce qu'elles auraient dû être. Il est très important de le reconnaître et d'en tirer des leçons, mais aussi de tourner notre regard vers l'avenir. Surtout à ce stade des relations entre le Canada et les États-Unis, il importe que nous puissions affirmer que nous respectons nos obligations en vertu de la convention signée par les deux pays. En tant que pays souverain, nous nous organisons pour que cela continue à l'avenir.

Le sénateur C. Deacon : Était-ce un oui ou un non? Pour aller de l'avant, il faut souvent accepter le problème que l'on a dû surmonter. Si le problème n'est pas pleinement accepté, je

me worried that perhaps we are not getting the solution that you're proposing. It has me concerned because we were not given answers that made any sense of the past, not from anybody.

Mr. Cronin: Mr. Chair, it is important for us to recognize what happened in the relationship between the Department of Fisheries and Oceans and the Great Lakes Fishery Commission in the past. There is no question that there were issues. That's accepted and it's understood.

I think everyone is asking, including colleagues when I speak to them at the commission, how do we move forward? How do we put in place structures to make sure we don't go back to that situation? Then, thinking back to the previous question, is there comfort with the steps that are being taken now? I can answer that in the affirmative. I think a lot of that comes down to the understanding, appreciation and respect for the 1954 convention and Canada's obligations thereby.

Senator C. Deacon: DFO is a contractor to the Great Lakes Fishery Commission, so DFO works for the Great Lakes Fishery Commission. There is a contract in place every year based upon a budget that is put in place. Will that contract be overseen by GAC and you in your role in a way that we have certainty — and what certainty can you provide — that, in fact, the services will be delivered as contracted?

That was the problem that occurred over 20 years, with \$70 million just being used for other purposes and not for the Great Lakes Fishery Commission projects around sea lamprey control.

It would be good to hear from each of you in this regard.

Mr. Cronin: I will start and then turn to my colleagues to supplement, because it's a very important question.

DFO is selected by the commission pursuant to an article in the convention in order to deliver the program formulated and implemented by another article in the convention. This is done pursuant to an agreement and a work plan between the GLFC secretariat and DFO that, then, becomes part of the commission's budget, which is set by commissioners and submitted to the Government of Canada and the United States for approval.

What will happen now is that budget will come to Global Affairs Canada for approval, and that gives more certainty that decisions taken by the commission will come to the Global Affairs Canada for approval and that gives more certainty that decisions taken at the commission will be respected.

crains que nous n'arrivions pas à la solution que vous proposez. Cela m'inquiète, car personne ne nous a donné de réponses qui donnaient un sens au passé.

M. Cronin : Monsieur le président, il est important pour nous de reconnaître ce qui s'est passé dans les relations entre le ministère des Pêches et des Océans et la Commission des pêcheries des Grands Lacs. Il ne fait aucun doute qu'il y avait des problèmes. C'est admis et compris.

Je pense que tout le monde, y compris mes collègues lorsque je leur parle à la commission, se demande comment nous pouvons nous réinventer. Comment mettre en place des structures pour éviter que cette situation ne se reproduise? Ensuite, pour revenir à la question précédente, les mesures qui sont prises actuellement sont-elles satisfaisantes? Je peux répondre à cela par l'affirmative. Je pense que cela tient en grande partie à la compréhension, à l'appréciation et au respect de la convention de 1954 et des obligations qui en découlent pour le Canada.

Le sénateur C. Deacon : Le MPO fournit des services à la Commission des pêcheries des Grands Lacs, il travaille donc pour cette dernière. Il y a un contrat en place, chaque année, basé sur un budget prédéfini. Est-ce qu'Affaires mondiales Canada et vous-même, dans le cadre de vos fonctions, allez superviser l'exécution de ce contrat, de manière à ce que nous ayons la certitude — et quelle certitude pouvez-vous nous donner — que les services prévus au contrat seront effectivement fournis?

C'est le problème qui s'est posé pendant plus de 20 ans, de sorte que 70 millions de dollars ont été utilisés à d'autres fins plutôt que pour les projets de la Commission des pêcheries des Grands Lacs en matière de lutte contre la lamproie marine.

J'aimerais bien entendre chacun d'entre vous à ce sujet.

M. Cronin : Je vais commencer, puis laisser la parole à mes collègues pour compléter, parce que c'est une question très importante.

Le MPO est choisi par la commission conformément à un article de la convention afin de réaliser le programme élaboré et mis en œuvre en vertu d'un autre article de la convention. Pour ce faire, le secrétariat de la CPGL et le MPO concluent une entente et établissent un plan de travail qui sont ensuite intégrés au budget de la commission, lequel est établi par la commission et soumis à l'approbation des gouvernements du Canada et des États-Unis.

À partir de maintenant, ce budget sera soumis à l'approbation d'Affaires mondiales Canada, ce qui garantit davantage que les décisions prises par la commission seront soumises à l'approbation d'Affaires mondiales Canada et qu'elles seront respectées.

I think there is a process going forward that gets to the heart of the question about whether Canada will meet its obligations. Will the delivery agent be held accountable? I think the answer is “yes.”

In practice, when it comes to putting together the work plan on the agreement between DFO and GLFC, that’s a very collaborative process. It’s collaborative because all of the people involved are pursuing the same goal and objective, and the people working on that plan are the people who report to my colleague, Regional Director General Mitchell.

So I am encouraged. I’ve gotten to know more of them over the past year, and I continue to be impressed by their professionalism and dedication. It’s a really special group of people working on a problem that no one government can solve itself. That is quite inspiring to see, and I am encouraged for the future.

Senator C. Deacon: I’m wondering if Ms. Mitchell or Mr. Cargnello have anything to add.

Ms. Mitchell: Thank you for the question. Maybe I can just elaborate upon that.

For clarity around this table, we follow this process: We have technical staff who sit on the Sea Lamprey Control Board, overseen by the Great Lakes Fishery Commission, along with colleagues at U.S. Fish and Wildlife Service. The Sea Lamprey Control Board also has academic and Indigenous partners.

As Mr. Cronin said, it’s a very collaborative process. The technical experts sit down and look at which streams they are going to treat, and then a work plan is proposed, developed and costed. That goes up through the commissioners. It’s approved by the commissioners, and then we develop an extremely detailed work plan. I have a 29-page work plan that goes down to every asset over \$5,000 — all the trucks, everything. Once it’s approved by the commissioners and then approved by the two contracting parties, Executive Secretary Dr. Gaden and I sign that work plan. It’s costed. This year, the work plan was \$9.2 million. We report out quarterly on how we’re spending that money, and then at the end of the year, if there’s anything left of the \$9.2 million, we transfer it back to the Great Lakes Fishery Commission.

We’re hoping that will create some trust around this table. We hope our continued work with the Great Lakes Fishery Commission staff is rebuilding trust in how we are spending the money. As Mr. Cronin said, we’re also working to put in place additional measures to have that money set so it can only be spent for those purposes.

Je pense qu’il existe un processus désormais qui permettra de répondre à la question fondamentale de savoir si le Canada respecte ses obligations. La personne chargée de la mise en œuvre sera-t-elle tenue responsable? Je pense que la réponse est « oui ».

Concrètement, l’élaboration du plan de travail corrélatif à l’entente entre le MPO et la CPGL se fera en étroite collaboration, parce que toutes les personnes concernées poursuivent le même but, et les personnes qui travaillent à l’élaboration de ce plan relèvent de ma collègue, la directrice générale régionale, Mme Mitchell.

Je suis donc optimiste. J’ai appris à mieux les connaître au cours de la dernière année, et je suis toujours aussi impressionné par leur professionnalisme et leur dévouement. C’est un groupe de personnes vraiment spécial qui travaille à résoudre un problème qu’aucun gouvernement ne peut résoudre à lui seul. C’est très inspirant, et je suis optimiste pour la suite.

Le sénateur C. Deacon : Je me demande si Mme Mitchell ou M. Cargnello auraient quelque chose à ajouter.

Mme Mitchell : Merci pour cette question. Je peux peut-être apporter quelques précisions.

Pour plus de clarté, nous utilisons la structure suivante : nous avons du personnel technique qui siège au Centre de contrôle de la lamproie marine, dont les activités sont supervisées par la Commission des pêcheries des Grands Lacs, ainsi que par nos collègues du Fish and Wildlife Service, aux États-Unis. Le Centre de contrôle de la lamproie marine comprend également des chercheurs universitaires et des partenaires autochtones.

Les experts techniques se réunissent et déterminent quels cours d’eau ils vont traiter, après quoi ils élaborent et proposent un plan de travail chiffré. Ce plan est soumis à la commission, qui l’approuve, puis nous élaborons un plan de travail extrêmement détaillé. J’ai un plan de travail de 29 pages qui répertorie tous les éléments d’une valeur supérieure à 5 000 \$, tous les camions et tout. Une fois le plan approuvé par la commission, puis par les deux parties contractantes, le secrétaire général, M. Gaden, et moi-même le signons. Tous les coûts en sont estimés. Cette année, le plan de travail totalisait 9,2 millions de dollars. Nous rendons compte chaque trimestre de la façon dont nous dépensons cet argent, puis à la fin de l’année, s’il reste quelque chose des 9,2 millions de dollars prévus, nous le reverserons à la Commission des pêcheries des Grands Lacs.

Nous espérons que cela permette d’instaurer un climat de confiance autour de cette table. Nous espérons que notre collaboration constante avec le personnel de la Commission des pêcheries des Grands Lacs permettra de rétablir la confiance quant à la façon dont nous dépensons cet argent. Comme l’a dit M. Cronin, nous nous efforçons également de mettre en place d’autres mesures pour garantir que cet argent ne puisse être dépensé qu’à ces fins.

Senator C. Deacon: Ms. Mitchell, I would suggest that if we had anything even close to an answer like that during our meetings last year, I think all of us would have felt an awful lot better. The clarity and transparency — we got none of that from the senior officials last year. It was very upsetting. So thank you for that.

Mr. Cargnello: From a machinery-of-government perspective, I think, one, it would be difficult not to acknowledge that there have been challenges in the past, such as calls from stakeholders and parliamentarians. I think, clearly, there have been challenges to surmount.

On the specific point of the budgetary questions, again, from a machinery-principles perspective, if you will, I think there is a benefit to having the sort of clarity that you get from knowing that funds that are appropriated to the Fisheries and Oceans Canada for the purposes of delivering the Sea Lamprey Control program are, indeed, appropriated to DFO, which is the department accountable for those activities, and that the funds appropriated to Global Affairs Canada for the purpose of supporting the GLFC and its other activities are appropriated to that minister. Frankly, that minister is to be held to account for activities following under that rubric of funding.

There is some benefit, I think, to have the clarity in terms of how the funding operates.

Senator Ravalia: I appreciate that clarity, because some of my questioning would have followed on what Senator Deacon asked.

In previous testimony, I think we all sensed that there were challenges and even perhaps a level of acrimony that existed, partially due to DFO's dual role as both contracting agent for GLFC and as a manager of the aquatic invasive species, which might have led to some concerns about possible conflicts of interest.

There were also discussions about the Fisheries Act controlling domestic waters versus a convention where it's two nations. Given our legislation as it exists, would it be complicated to hand all of this responsibility of sea lamprey control to the GLFC? How important is it that DFO maintains this particular role? Would it be more seamless if there were one entity responsible for it?

Mr. Cronin: Thank you for the question. It's a good question, and it's come up in the past.

There are real advantages to having DFO involved as the delivery agent for the Sea Lamprey Control program. Certainly, there is recognition at the commission in making the choice to select DFO as the delivery agent.

Le sénateur C. Deacon : Madame Mitchell, je dirais que si nous avons eu une réponse qui s'approchait ne serait-ce qu'un tant soit peu de celle-ci à nos réunions de l'année dernière, nous nous serions tous sentis beaucoup mieux. La clarté et la transparence — nous n'avons rien obtenu de tel de la part des hauts fonctionnaires l'année dernière. C'était très décevant. Je vous remercie donc pour cela.

M. Cargnello : Pour ce qui est du fonctionnement du gouvernement, je pense, premièrement, qu'il serait difficile de ne pas reconnaître qu'il y avait des problèmes avant, comme en témoignent les critiques des intervenants du milieu et des parlementaires. Je pense qu'il y avait clairement des problèmes à résoudre.

Concernant les questions budgétaires, encore une fois, et le fonctionnement du gouvernement, si l'on veut, je pense qu'il y a des avantages à ce qu'il soit bien clair que les fonds alloués à Pêches et Océans Canada pour la mise en œuvre du Programme de lutte contre la lamproie marine sont bel et bien alloués au MPO, qui est le ministère responsable de ces activités, et que les fonds alloués à Affaires mondiales Canada pour appuyer la CPGL et ses autres activités sont alloués à ce ministre-là. Franchement, ce ministre doit rendre compte des activités menées grâce à ce financement.

Je pense qu'il y a un certain avantage à préciser ainsi la répartition du financement.

Le sénateur Ravalia : Je vous remercie de ces précisions, parce que j'avais des questions similaires à celles du sénateur Deacon.

Dans les témoignages précédents, je pense que nous avons tous senti qu'il y avait des difficultés, voire une certaine acrimonie, en partie à cause du double rôle que jouait le MPO à la fois comme fournisseur de services à la CPGL et comme gestionnaire des espèces aquatiques envahissantes, ce qui pouvait faire craindre des conflits d'intérêts.

Il a aussi été question du fait que la Loi sur les pêches régit les eaux intérieures, alors qu'il y a ici une convention entre deux pays. Compte tenu de notre législation actuelle, serait-il compliqué de confier toute la responsabilité de la lutte contre la lamproie marine à la CPGL? À quel point est-il nécessaire que le MPO conserve ce rôle? Serait-il plus simple qu'il n'y ait qu'une entité responsable?

M. Cronin : Je vous remercie de cette question. Elle est intéressante, et elle a déjà été soulevée par le passé.

Il y a de réels avantages à ce que le ministère des Pêches et des Océans, ou MPO, soit l'agent de mise en œuvre du Programme de lutte contre la lamproie marine. La Commission des pêcheries des Grands Lacs, ou CPGL, reconnaît certainement le bien-fondé de ce choix.

If I could, in conversations with GLFC and DFO scientists — this is going back to May, during a visit to Sault Ste. Marie — I was certainly struck just talking about the natural collaboration and synergies that can take place between the program within DFO and then other efforts that are taking place. The example was the reintroduction of certain fish stock. It was planned for a certain time of the year when sea lamprey control spraying was also taking place. There needed to be a conversation between the scientists who wanted to reintroduce the species with the scientists who were also spraying lampreycide in the streams to ensure, first, that the effects of the lampreycide and this new species were known, and second, that it was coordinated so that any risks could be mitigated. That happens naturally when the program sits within DFO.

It's also important to recognize that, because of the past, there needs to be checks and balances in place. I think having Global Affairs Canada involved now helps with that. Then, also going back to Ms. Mitchell's intervention about how the plan comes together, that does work. I think that's what we're trying to ensure happens into the future.

Senator Ravalia: Director General Mitchell, did you want to add anything to that?

Ms. Mitchell: Mr. Cronin gave a very good answer, but I do think it fits very naturally with our mandate and our expertise. In addition, I'm impressed that you remembered. We were trying to reintroduce the Eastern Sand Darter, which is a species at risk. Mr. Cronin is right; having the Species At Risk Program, which reports to me, along with the Sea Lamprey Control Program, which reports to me, made it very easy for us to bring everything together and say, "Wait a second. We want to introduce a species here. We can't do it when we're spraying. How can we adjust timing on both sides?" That made it seamless.

Outside of the resources that we're discussing today around sea lamprey control, there is a whole variety of points of synergy between the work that we do at DFO and the Great Lakes Fishery Commission. Our scientists are regularly working with Great Lakes Fishery Commission scientists. We're sitting on a number of technical committees across the board outside of the Sea Lamprey Control Program. Then we work, of course, with the Province of Ontario.

Even without the Sea Lamprey Control Program, DFO has a number of points of interaction with the Great Lakes Fishery Commission. We need to be at the table regardless.

Senator Ravalia: With respect to this particular program, can we be assured on a go-forward basis, given this new model that's been developed that the funding hiccups of the past should not be a concern for the GLFC?

Si je peux me permettre, lors de conversations avec des scientifiques de la CPGL et du MPO — c'était en mai, lors d'une visite à Sault Ste. Marie —, j'ai été très impressionné par la collaboration naturelle et les synergies qui peuvent se créer entre le programme du MPO et d'autres initiatives en cours. L'exemple donné était la réintroduction de certains stocks de poissons. Elle était prévue à la période de l'année qui correspond à la pulvérisation de produit antiparasitaire utilisé contre la lamproie. Il fallait que les scientifiques qui voulaient réintroduire l'espèce discutent avec ceux qui pulvérisaient le produit dans les cours d'eau pour s'assurer, d'abord, que les effets du produit antiparasitaire utilisé contre la lamproie sur la nouvelle espèce étaient connus, et ensuite, que tout était coordonné pour atténuer les risques. Cet échange se fait naturellement quand le programme est géré par le MPO.

Compte tenu de ce qui s'est passé, il est important d'assurer un équilibre des pouvoirs. Je pense que la participation d'Affaires mondiales Canada y contribue. Pour en revenir à l'intervention de Mme Mitchell sur la manière dont le plan est élaboré, le mécanisme fonctionne. Je pense que nous essayons de garantir que ce soit ainsi pour l'avenir.

Le sénateur Ravalia : Madame la directrice générale Mitchell, souhaitez-vous ajouter quelque chose?

Mme Mitchell : M. Cronin a donné une très bonne réponse, mais je pense que cela correspond tout naturellement à notre mandat et à notre expertise. De plus, je suis impressionnée que vous vous en souveniez. Nous essayions de réintroduire le dard de sable, qui est une espèce en péril. M. Cronin a raison : le fait d'avoir le Programme sur les espèces en péril, qui relève de moi, ainsi que le Programme de lutte contre la lamproie marine, qui relève également de moi, nous a permis de tout regrouper très facilement et de dire : « Attendez une seconde. Nous voulons introduire une espèce ici. Nous ne pouvons pas le faire pendant que nous pulvérisons. Comment pouvons-nous ajuster le calendrier des deux côtés? » C'était simple.

Outre les ressources dont nous discutons aujourd'hui dans le cadre de la lutte contre la lamproie marine, il existe toute une série d'effets synergiques entre le travail que nous effectuons au MPO et celui de la CPGL. Nos scientifiques travaillent régulièrement avec ceux de la commission. Nous siégeons à plusieurs comités techniques un peu partout en dehors du Programme de lutte contre la lamproie marine. Aussi, nous travaillons bien sûr avec la province de l'Ontario.

Même sans le Programme de lutte contre la lamproie marine, le MPO a de nombreuses interactions avec la CPGL. Nous devons être présents à la table quoi qu'il arrive.

Le sénateur Ravalia : En ce qui concerne ce programme, pouvons-nous être assurés que les problèmes de financement du passé ne seront plus une source de préoccupation pour la CPGL, compte tenu du nouveau modèle qui a été élaboré?

Mr. Cronin: Mr. Chair, I would answer yes. In addition to the structures in place, the continued communication, the clear lines of accountabilities, it will also take consistent monitoring and intention. We welcome the chance to appear before this committee. We welcome the attention that this issue is receiving because it's important.

We heard from Great Lakes Fishery Commission officials a couple of weeks ago that the work supports a \$7-billion-a-year industry. From Director Mitchell's introduction this evening, without the collaboration and cooperation between DFO staff who deliver and do the work of the Sea Lamprey Control Program, and the GLFC, we wouldn't have that industry. That's why it's very impressive to see the operation. It's a real privilege to be a part of that.

Senator Ravalia: I thank you for your sincerity.

[Translation]

Senator Gerba: Welcome to our witnesses. My question is for Ms. Mitchell. I am new to this committee. I am trying to understand the implications of the transfer, the financial implications and the expected results. Could you outline the medium- and long-term prospects for controlling or eradicating sea lamprey in the Great Lakes, particularly with regard to the research and development of new technologies?

I would also like to understand what concrete results we have achieved to date. Beyond the financial issues, what obstacles are you facing and experiencing at the moment?

Ms. Mitchell: Thank you for the question.

[English]

I'm actually very pleased, Mr. Chair, to answer this question because I love to talk about the work we do in the region.

In terms of the magnitude of the problem and as we've discussed, back in the 1960s, the fishery in the Great Lakes was decimated by Sea Lamprey. Under the leadership of the Great Lakes Fishery Commission, targets were put in place to get the fishery back to a rehabilitated state.

Over the past more than 50 years, based on the work we've done under the Great Lakes Fishery Commission and in collaboration with our U.S. counterparts, the sea lamprey populations are down 90%, so it's huge. Trout were declared rehabilitated in Lake Superior last year, for the first time since the 1960s. It is one of our great success stories.

M. Cronin : Je réponds par l'affirmative, monsieur le président. Outre les structures en place, la communication constante et le respect des responsabilités respectives, il faudra également assurer une surveillance et agir avec intention. Nous sommes heureux de pouvoir comparaître devant le comité. Nous nous réjouissons de l'attention accordée à cette question, car elle est importante.

Il y a quelques semaines, les responsables de la CPGL nous ont dit que ce travail soutenait une industrie de 7 milliards de dollars par année. D'après le mot d'ouverture de la directrice Mitchell ce soir, sans la collaboration et la coopération entre le personnel du MPO, qui met en œuvre le Programme de lutte contre la lamproie marine, et la CPGL, cette industrie n'existerait pas. C'est pourquoi il est très impressionnant de voir le fonctionnement de ce programme. C'est un véritable privilège d'y participer.

Le sénateur Ravalia : Je vous remercie pour votre sincérité.

[Français]

La sénatrice Gerba : Bienvenue à nos témoins. Ma question s'adresse à Mme Mitchell. Je suis nouvelle à ce comité. J'essaie de comprendre les implications du transfert, les implications financières et les résultats attendus. Pourriez-vous nous présenter les perspectives à moyen et à long terme en matière de contrôle ou d'éradication de la lamproie marine dans les Grands Lacs, notamment en ce qui concerne la recherche et le développement de nouvelles technologies?

J'aimerais aussi comprendre quels résultats concrets nous avons obtenus à ce jour. Au-delà des enjeux financiers, quels sont les obstacles auxquels vous faites face et que vous rencontrez en ce moment?

Mme Mitchell : Je vous remercie pour la question.

[Traduction]

Monsieur le président, je suis très heureuse de répondre à cette question, car j'aime parler du travail que nous accomplissons dans la région.

En ce qui concerne l'ampleur du problème, comme nous l'avons mentionné, la pêche dans les Grands Lacs a été décimée par la lamproie marine dans les années 1960. Sous la direction de la Commission des pêcheries des Grands Lacs, des cibles ont été fixées pour rétablir la pêche.

Depuis plus de 50 ans, grâce au travail que nous avons accompli avec la CPGL, et en collaboration avec nos homologues américains, les populations de lamproies marines ont diminué de 90 %, ce qui est considérable. L'année dernière, la truite a été déclarée rétablie dans le lac Supérieur, une première depuis les années 1960. C'est l'une de nos grandes réussites.

In terms of the challenges and obstacles, the biggest one is just the magnitude of the problems that we're working on and the fact that no one agency can solve them alone.

Within the Canadian context, the provinces manage the fisheries. DFO has a role to play with aquatic invasive species. Really, that's why the fishery commission is so important in bringing us all together, to make sure no one is overfishing. That's more of a state-province conversation, but that's all coordinated under the Great Lakes Fishery Commission.

The approach we've taken on sea lamprey impacts the entire ecosystem and the multibillion-dollar fishery from which we all benefit.

The commission has organized what they call a border-blind process. When that committee gets together to figure out how we're going to do those treatments, it's all about finding the most cost-effective way to do it. It's not about what Canada does and what the U.S. does. We treat about 30% of the streams. Some of that work is done in the U.S. We do the full Canadian side of the treatments, but because of where the sea lamprey control stations are located in the U.S., it's actually more cost-effective for us to treat the southern portion of Lake Ontario, so we do American treatments as well.

That is one of the things that is really important about the commission moving forward as we tackle new species. We're worried about invasive carp. We're worried about the zebra mussel and quagga mussel. They are already there, but we're dealing with the impacts of those on the fisheries.

Long term, it really is that continued collaborative relationship with everyone at the table who has a role to play in solving these really challenging issues for the ecosystem.

Senator Dhillon: Thank you for being here this evening. Like Senator Gerba, I am new to all of this and trying to get my footing here.

I am following on Senator Deacon's question and building on my newness. I've heard "work plan." I've heard "collaborative approach." I've heard "convention." I've heard "accountability."

Maybe I'll start with you, Mr. Cronin. What issue and what problem are you trying to fix, so that we're all on the same page? I certainly have some understanding of it, but I want to get your understanding of what issue, what problem, you are trying to fix with this new convention, this new work plan, that you've put in place. There may be more than one issue, so take your time.

Le plus grand obstacle est simplement l'ampleur des problèmes que nous rencontrons, et le fait qu'aucun organisme ne peut les résoudre à lui seul.

Dans le contexte canadien, ce sont les provinces qui gèrent les pêches. Le MPO a un rôle à jouer à l'égard des espèces aquatiques envahissantes. C'est vraiment pour cette raison que la CPGL est si importante, car elle nous réunit pour qu'il n'y ait pas de surpêche. Il s'agit davantage d'une conversation entre les États et les provinces, mais tout est coordonné par la commission.

L'approche que nous avons adoptée pour lutter contre la lamproie marine a un impact sur l'ensemble de l'écosystème et sur la pêche, qui représente plusieurs milliards de dollars et dont nous profitons tous.

La commission a mis en place ce qu'elle appelle un mécanisme sans frontières. Lorsque le comité se réunit pour déterminer comment procéder aux traitements, il faut trouver la solution la plus rentable. Il ne s'agit pas de savoir ce que fait le Canada et ce que font les États-Unis. Nous traitons environ 30 % des cours d'eau. Une partie de ce travail est effectuée aux États-Unis. Nous faisons tous les traitements du côté canadien, mais en raison de l'emplacement des stations de contrôle des lamproies marines aux États-Unis, il est en fait plus rentable pour nous de traiter la partie sud du lac Ontario. Nous effectuons donc également des traitements en sol américain.

C'est l'un des aspects vraiment importants pour l'avenir de la commission, alors que nous nous attaquons à de nouvelles espèces. Nous sommes inquiets des carpes envahissantes. Nous sommes préoccupés par les moules zébrées et les moules quaggas. Elles sont déjà présentes, mais nous devons composer avec leurs répercussions sur les pêches.

À long terme, il faut vraiment maintenir une collaboration avec tous les intervenants qui ont un rôle à jouer dans la résolution de ces problèmes vraiment difficiles pour l'écosystème.

Le sénateur Dhillon : Merci d'être ici ce soir. Comme la sénatrice Gerba, je suis nouveau ici et j'essaie de trouver mes repères.

Je reprends la question du sénateur Deacon, puisque je suis nouveau. J'ai entendu parler de « plan de travail », de « collaboration », de « convention » et de « responsabilité ».

Je vais peut-être commencer par vous, monsieur Cronin. Quel est le problème que vous essayez de résoudre, afin que nous soyons tous sur la même longueur d'onde? J'en ai certes une idée, mais je voudrais connaître votre point de vue sur le problème que vous essayez de résoudre avec cette nouvelle convention, ce nouveau plan de travail que vous avez mis en place. Il y a peut-être plusieurs problèmes, alors prenez votre temps.

Mr. Cronin: I appreciate the question because it does get at the drivers for the machinery-of-government change and how we ensure that things continue to move forward in the positive direction that they seem to be in at the moment.

We heard from stakeholders, including from some in the United States, questions about whether or not Canada was meeting its commitments under the 1954 convention. That was a fair question for people to ask because this was an agreement signed by two sovereign nations, and there were obligations under it.

The problem that we're trying to solve, and I think we're moving in the right direction, is setting in place structures and systems that we can point to, to assure anyone who asks that Canada is living up to its obligations under this convention. If the answer to that question is yes, then how we organize ourselves to do that is very much a discussion for Canadians to be having.

I do think we're heading in the right direction. Like I said before, the structures we're putting in place will get us there, but that doesn't mean we don't need to continue to have clear communications between the Government of Canada and the commission. We need to ensure we're reporting transparently on how the funding is being used. We need to make sure that the atmosphere is being created so the collaboration that's taking place between Director General Mitchell, her team, all the other states that are involved, the commission and Indigenous governments, continues.

This is one that requires consistent care and attention because it's that important.

Senator Dhillon: Thank you. I appreciate that. I think we have a commitment from you on the work and that process, but we have some trepidation on whether it is complete, that there needs to be ongoing monitoring. I'll leave it there.

I may have been confused when I heard the response earlier, and maybe I could just take the time, Director General Mitchell and Mr. Cargnello — I apologize if I'm saying your name wrong — to get some clarification.

Director General Mitchell, you had shared that you were going to put together a work plan that was going to go over to the GLFC and that was going to be ratified and then you would work on that effort, whereas I heard Mr. Cargnello say that there are two separate work plans, that DFO has its responsibility and GLFC has its responsibility. That's how the funding model is designed, and each will carry its own areas of responsibility but one does not get consensus or ratification from the other. Correct me where I have that wrong.

M. Cronin : Je vous remercie de cette question, car elle touche aux facteurs qui motivent le changement à l'appareil gouvernemental et à la manière dont nous veillons à ce que les choses continuent d'évoluer dans la bonne direction, comme elles semblent le faire actuellement.

Les parties prenantes, y compris certaines aux États-Unis, nous ont demandé si le Canada respectait ses engagements en vertu de la Convention sur les pêcheries des Grands Lacs de 1954. C'était une question légitime, car il s'agissait d'un accord signé par deux nations souveraines, qui comportait des obligations.

Le problème que nous essayons de résoudre, et je pense que nous allons dans la bonne direction, consiste à mettre en place des structures et des systèmes que nous pouvons présenter pour garantir à quiconque le demande que le Canada respecte ses obligations en vertu de cette convention. Si la réponse est oui, alors les Canadiens doivent débattre de la manière de nous organiser pour y parvenir.

Je pense que nous allons dans la bonne direction. Comme je l'ai déjà dit, les structures que nous mettons en place nous permettront d'atteindre notre objectif, mais il ne faut pas pour autant interrompre la communication claire entre le gouvernement du Canada et la commission. Nous devons dire avec transparence comment les fonds sont utilisés. Nous devons instaurer un climat propice à la collaboration entre la directrice générale Mitchell, son équipe, tous les autres États concernés, la commission et les gouvernements autochtones.

C'est un enjeu qui nécessite une attention et un suivi constants, car il est déterminant.

Le sénateur Dhillon : Je vous remercie. Je vous en suis reconnaissant. Je pense que vous vous êtes engagés à mener à bien ce travail et ce processus, mais nous avons quelques inquiétudes quant à son achèvement et à la nécessité d'un suivi continu. Je m'en tiendrai là.

J'ai peut-être mal compris la réponse tout à l'heure. Madame la directrice générale Mitchell et monsieur Cargnello — je m'excuse si je prononce mal votre nom —, je voudrais prendre le temps de vous demander des éclaircissements.

Madame Mitchell, vous avez indiqué que vous alliez élaborer un plan de travail qui sera soumis à la CPGL et ratifié, puis que vous vous joindriez à cet effort. Or, j'ai entendu M. Cargnello dire qu'il y avait deux plans de travail distincts, que le MPO avait ses responsabilités et que la commission avait les siennes. C'est ainsi que le modèle de financement est conçu, et chacun aura ses propres domaines de responsabilité. L'un ne nécessite pas le consensus ou la ratification de l'autre. Corrigez-moi si je me trompe.

Ms. Mitchell: The work plan that I was referring to is just for the delivery of the Canadian portion of the Sea Lamprey Control Program and the resources associated with that. Then, I will let my colleague speak to the other part of the funding. The funding changes every year depending on what is approved by the commissioners and the countries. This year, it was \$19.2 million to deliver on that program and we have about 50 staff that work on it.

Mr. Cargnello: Thank you for the question. To add to that, my understanding is that the funding that is appropriated to DFO is for the purposes of delivering that Sea Lamprey Control Program whereas the funding that is appropriated to Global Affairs Canada is for the purpose of supporting the funding for the GLFC itself and its attendant activities.

Senator Cuzner: Thank you very much for being here today. I have a comment and then a question.

I was just a little concerned. You've evolved a little bit more in your response, but in your opening comments, Mr. Cronin, I don't think you were trying to be dismissive of the concern that was around, but you said "some stakeholders and a few parliamentarians," but I can't think of any stakeholder that we would have met with that said, "Listen, we have to keep this with DFO. Everything is working great." There was certainly none of that.

I know that in my past life having worked with Joe Comartin who was consul general down in Detroit, it was an issue that he banged the drum for during his entirety in Detroit and his predecessor did too, so it's been an issue for quite some time.

I really appreciate your intervention and your response to Senator Deacon's question on the funding because the good doctor referred to them as hiccups. I think some of the stakeholders would refer to them as full-blown seizures where the bill came and the Canadians were gone to the laboratory.

Forgive us as a committee if we're just a little confused. Back in 2024, it was Richard Goodyear who said that everything would be transferred in its entirety and all that, and now we see that has not happened, so forgive us if that's what prompts it.

So now to the question. We met just recently with a couple of congress people, Marcy Kaptur from Ohio and Bill Huizenga from Michigan, and they spoke at great length about the importance of the Great Lakes and the relationship. With the sensitivity around our relations with our neighbours to the south and the mercurial nature of the president, is it all hands on deck at Global Affairs to make sure you're comfortable that we're there for us to play a major role? Are the funds in place now?

Mme Mitchell : Le plan de travail auquel je faisais référence concerne uniquement la mise en œuvre de la partie canadienne du Programme de lutte contre la lamproie marine et les ressources qui y sont associées. Je laisserai ensuite mon collègue parler de l'autre partie du financement. La somme change chaque année en fonction de ce qui est approuvé par les commissaires et les pays. Cette année, le budget alloué pour mener à bien ce programme s'élevait à 19,2 millions de dollars, et nous avons environ 50 employés qui y travaillent.

M. Cargnello : Je vous remercie de cette question. J'ajouterais que, d'après ce que j'ai compris, le financement alloué au MPO sert à mettre en œuvre le Programme de lutte contre la lamproie marine, tandis que le financement alloué à Affaires mondiales Canada sert à soutenir le financement de la commission elle-même et de ses activités connexes.

Le sénateur Cuzner : Merci beaucoup d'être ici aujourd'hui. J'ai un commentaire à faire, puis une question.

J'étais un peu inquiet. Votre réponse a un peu évolué, monsieur Cronin. Je ne pense pas que vous ayez voulu minimiser les préoccupations qui existaient, mais dans vos remarques liminaires, vous avez parlé de quelques intervenants et peu de parlementaires. Or, aucun des intervenants que nous avons rencontrés n'a dit : « Écoutez, nous devons garder le programme au MPO. Tout fonctionne très bien. » Il n'y a certainement rien eu en ce sens.

Dans mon ancienne vie, j'ai travaillé avec Joe Comartin, qui était consul général à Detroit. C'est une question qu'il avait défendue pendant toute la durée de son mandat à Detroit, tout comme son prédécesseur. C'est donc un enjeu qui revient depuis un certain temps.

Je suis vraiment ravi de votre intervention et votre réponse à la question du sénateur Deacon sur le financement, car le bon docteur a dit que c'était un hoquet. Je pense que certains intervenants parleraient plutôt de véritables convulsions, lorsque la facture est arrivée alors que les Canadiens étaient au laboratoire.

Pardonnez notre comité d'être un peu confus. En 2024, c'est Richard Goodyear qui a déclaré que tout serait transféré dans son intégralité, et nous constatons aujourd'hui que ce n'est pas arrivé. Veuillez nous excuser si c'est ce qui nous pousse à réagir ainsi.

Passons maintenant à la question. Nous avons récemment rencontré deux membres du Congrès, Marcy Kaptur de l'Ohio et Bill Huizenga du Michigan, qui ont longuement parlé de l'importance des Grands Lacs et de la relation entre les deux pays. Compte tenu de la sensibilité de nos relations avec nos voisins du Sud et du caractère imprévisible du président, est-ce que tout le monde met la main à la pâte à Affaires mondiales pour que vous soyez prêts à jouer un rôle majeur? Les fonds sont-ils déjà en place?

To reiterate what Senator Deacon said, all stakeholders can't say enough about the quality of the work that DFO does and what they do, the boots on the ground, their expertise and their effort and all that. I think committee members would share that view. Are sufficient funds in place to make sure that this isn't an issue to prompt another response from the White House?

Mr. Cronin: Thank you very much for the question, and my apologies to the committee if I downplayed the concerns in my opening remarks. That certainly was not my intent. We heard the stakeholders loud and clear, and we understand the reasons they were making those interventions.

During the first meeting of the Great Lakes Fishery Commission, commissioners decided on a funding formula going forward whereby funds for sea lamprey control would be shared 31% Canada, 69% the United States, and that funding for other activities would be shared 50-50. I'm confident that the funds are in place on the Canadian side to meet those obligations. I was very encouraged by the testimony a couple of weeks ago from Dr. Marc Gaden and Mr. Greg McClinchey that confirmed that. That's absolutely the message we're taking to our U.S. counterparts if they ever raise it. Rest assured that Canada is meeting its obligations under this convention *point final*.

Senator Surette: From what I've heard up to this point, there doesn't seem to be any issue on the quality of the program, but my read on this is that it seems like it's a governance issue. It appears to be that the agreement as it is now without the full transfer makes the governance a little bit clunkier. If I read it properly, if it were all transferred, there would be one minister responsible on this end, and it appears to me that this might be the issue here.

If I'm correct, then moving forward — and it seemed to be an issue in the past as well — they have to sign an agreement or contract every year and that will have to stay in place moving forward as well, if I understand correctly. So the contract with DFO will always be an issue on the side from the commission being able to sit and control their entire operation. Am I correct?

Mr. Cronin: Thank you, Mr. Chair, for the question. I'm thinking through the premise that underlies it.

I think the question of governance is an important one. I think the way the system works is that the commission approves a budget for the various activities that it's responsible for, and then that's communicated to both Canada and the United States for approval. So that will come to Global Affairs.

I think the senator is correct, there would still be a work plan developed between DFO and the Great Lakes Fishery Commission, but it would fall within the framework of that budget.

Pour reprendre les propos du sénateur Deacon, les intervenants ne tarissent pas d'éloges sur la qualité du travail accompli par le MPO, sur ce qu'il fait, sur son personnel, sur son expertise, sur ses efforts, et ainsi de suite. Je pense que les membres du comité partagent cet avis. Y a-t-il assez d'argent pour éviter que cette question ne suscite une nouvelle réaction de la Maison-Blanche?

M. Cronin : Merci beaucoup pour cette question. Je présente mes excuses au comité si j'ai minimisé les préoccupations dans mes remarques liminaires. Ce n'était certainement pas mon intention. Nous avons bien compris les intervenants et nous comprenons les raisons pour lesquelles ils ont agi.

À la première réunion de la Commission des pêcheries des Grands Lacs, les commissaires ont décidé d'une formule de financement selon laquelle les fonds destinés à la lutte contre la lamproie marine seraient répartis à 31 % pour le Canada et 69 % pour les États-Unis, et que le financement des autres activités le serait à parts égales. Je suis convaincu qu'il y a assez d'argent du côté canadien pour respecter nos obligations. J'ai été très encouragé par le témoignage, il y a quelques semaines, de MM. Marc Gaden et Greg McClinchey, qui l'ont confirmé. C'est exactement le message que nous transmettrons à nos homologues américains s'ils posent la question. Soyez assurés que le Canada respecte ses obligations en vertu de la convention, point final.

Le sénateur Surette : D'après ce que j'ai entendu jusqu'à présent, la qualité du programme ne semble pas poser problème; il s'agit plutôt d'un enjeu de gouvernance. Sans un transfert complet, l'accord actuel alourdirait la gouvernance. Si tout était transféré, il y aurait un seul ministre responsable de ce côté-ci, ce qui est peut-être le problème.

Si j'ai raison, à l'avenir, il faudra signer un accord ou un contrat chaque année, qui devra rester en place, si je comprends bien. C'était un problème dans le passé également. Le contrat avec le MPO sera donc toujours un problème pour la commission, qui ne pourra pas contrôler l'ensemble de ses activités. Ai-je raison?

M. Cronin : Je vous remercie pour cette question, monsieur le président. Je réfléchis à la prémisse qui la sous-tend.

Je pense que la question de la gouvernance est importante. Voici comment le système fonctionne : la commission approuve un budget pour les différentes activités dont elle est responsable, puis celui-ci est soumis à l'approbation du Canada et des États-Unis. Il sera donc transmis à Affaires mondiales.

Je pense que le sénateur a raison. Un plan de travail serait tout de même élaboré entre le MPO et la CPGL, mais il s'inscrirait dans le cadre de ce budget.

What it's going to take going forward — and I'm encouraged the building blocks are there — is continued collaboration and cooperation between Global Affairs and DFO, continued and consistent, clear communication with Great Lakes Fishery Commission and monitoring to make sure that Canada is indeed continuing to meet its commitments.

I do deal with a number of other bilateral commissions. There's not one model, but the through line is this question of whether or not Canada is meeting its commitments.

And from a Global Affairs perspective that always has to be answered in the affirmative, and that's what we're charged to do. And I'm encouraged by the team at the Great Lakes Fishery Commission, colleagues at DFO and the Privy Council are all on the same page in that regard, and that's what gives me confidence looking forward.

Senator Surette: In your opening remarks you said one department can't pay another department. Why wouldn't it be possible to transfer all the money to the commission and let the commission control the full operation?

Mr. Cronin: Thank you. That question has absolutely come up as an option.

I think the issue is the authorities that DFO has to then receive funding from the commission in order to implement the Sea Lamprey Control Program, that is not possible under the system we have in place.

What it takes then is the continued collaboration and cooperation between DFO and the commission to make sure a plan is in place that they both agree, because it's the employees of DFO that end up doing the work.

We are moving in the right direction. The relationship in the field has always been strong. What I'm certainly seeing, in the conversations I'm having with colleagues here in Ottawa, is a respect and appreciation for the importance of the 1954 convention. And maybe that didn't come out in conversations before, maybe that wasn't as present as it should have been. I think it's there now.

Senator Surette: This is my last question, I think. You said we're moving in the right direction, that means there's still work to be done. Is the issue of DFO a stumbling block in completing that right direction?

Mr. Cronin: I don't think so. When I say we're moving in the right direction, it's really like any issue in the Canada-U.S. relationship, it takes constant care and attention. It is not one that we can be complacent about. And that's what drives those remarks.

Ce qu'il faudra à l'avenir — et je suis ravi que les éléments de base soient en place —, c'est une collaboration et une coopération constantes entre Affaires mondiales et le MPO, une communication continue, cohérente et claire avec la Commission des pêcheries des Grands Lacs et une surveillance pour s'assurer que le Canada respecte bien ses engagements.

Je traite avec un certain nombre d'autres commissions bilatérales. Il n'y a pas de modèle unique, mais le fil conducteur est la question de savoir si le Canada respecte ou non ses engagements.

Du point de vue des Affaires mondiales, la réponse doit toujours être affirmative, et c'est ce que nous sommes chargés de faire. Je suis ravi que l'équipe de la CPGL, mes collègues du MPO et le Conseil privé soient tous sur la même longueur d'onde à cet égard, et c'est ce qui me donne confiance en l'avenir.

Le sénateur Surette : Dans votre introduction, vous avez dit qu'un ministère ne peut pas en payer un autre. Pourquoi ne serait-il pas possible de transférer tout l'argent à la commission et de la laisser contrôler l'ensemble des opérations?

M. Cronin : Je vous remercie. C'est assurément une question qui a souvent été soulevée comme option.

Je pense que le problème réside dans les pouvoirs qu'a Pêches et Océans de recevoir ensuite des fonds de la commission pour mettre en œuvre le Programme de lutte contre la lamproie marine, ce qui n'est pas possible dans le cadre du système actuel.

Il faut donc qu'il y ait une collaboration et une coopération soutenues entre Pêches et Océans et la commission pour s'assurer qu'un plan convenu entre les deux parties soit en place, car en fin de compte, ce sont les employés de Pêches et Océans qui font le travail.

Nous sommes sur la bonne voie. Les relations sur le terrain ont toujours été solides. Ce que je constate maintenant, dans mes discussions avec des collègues ici à Ottawa, c'est que l'on comprend et respecte l'importance de la convention de 1954. On ne le sentait peut-être pas autant dans les discussions par le passé, et ce n'était peut-être pas aussi présent que cela aurait dû l'être, mais je pense qu'on le sent bien maintenant.

Le sénateur Surette : Ce sera sans doute ma dernière question. Vous dites que nous sommes sur la bonne voie, ce qui veut dire qu'il reste encore du travail à faire. Est-ce que la question de Pêches et Océans constitue un obstacle pour atteindre le but?

M. Cronin : Je ne pense pas. Quand je dis que nous sommes sur la bonne voie, cela veut dire qu'il faut, comme pour tout aspect des relations entre le Canada et les États-Unis, s'en occuper constamment. Nous ne pouvons pas être complaisants. C'est ce que sous-entend ce commentaire.

I think what it will take is a combination of things, like making sure we have the structures in place on the Canadian side within the context we find ourselves, within our legal framework. Making sure we're clearly communicating with the Great Lakes Fishery Commission, making sure we're reporting out. But we'll have to keep doing that. This won't be a one-and-done. This will be something that requires our attention.

Frankly, because all of this underpins a \$7 billion industry in the Great Lakes region, it absolutely is worth our time and we have a responsibility to do so.

The Chair: Just to follow up on Senator Surette's question, and I don't intervene very often. I'm not sure I have all this correct, but we're in the process now of moving the Canadian Coast Guard from the Department of Fishery and Oceans over to the Department of Defence. From what I understand the full package is going, there's not going to be any leftovers in DFO.

The implementation of the program is carried out by DFO officials, they're federal government employees. Why wouldn't it be possible to take that part of the program, and the employees, and move them over to the other department? Why couldn't you take the whole package — like the Coast Guard moving over — and do the same thing with this, because it seems to be an issue?

Mr. Cronin: If I understand correctly, Mr. Chair — and it's always dangerous to engage in hypotheticals as an official, but following that example, employees of the Sea Lamprey Control Program would become employees of Global Affairs Canada. You would lose some of the natural connections and synergies take place in the Department of Fishery and Oceans, given the other expertise that lie in that department, given the other things that employees at DFO work on. There would be a loss there.

Senator Prosper: Thank you to the witnesses. Just a fascinating discussion.

Mr. Cronin, I'm just thinking, I get your point about the loss of synergies, but if memory serves me from previous testimony, there's almost like a vast number of stakeholders involved within this, to begin with. It's a big initiative with a multitude of stakeholders.

My question is, getting back to your statement, Mr. Cronin, what you're saying is, "we are meeting our obligations," which I guess is a relative term. One could say, well, with respect to the convention itself? With respect to the legal framework? But I would imagine there are varying degrees with respect to which you're meeting your commitment.

Je pense que ce qu'il faut, c'est une combinaison d'éléments. Il faut notamment nous assurer d'avoir les structures en place du côté canadien, dans le contexte dans lequel nous nous trouvons, dans notre cadre juridique. Il faut nous assurer de communiquer clairement avec la Commission des pêcheries des Grands Lacs, nous assurer de faire rapport, et nous assurer de continuer à le faire. Ce ne sera pas un exercice ponctuel, mais un exercice qui nécessitera notre attention.

En fait, il y a une industrie de 7 milliards de dollars dans la région des Grands Lacs qui en dépend, alors je pense honnêtement que cela mérite que nous y consacrons du temps, et nous avons la responsabilité de le faire.

Le président : Je n'interviens pas souvent, mais j'ai une question de suivi à propos de celle du sénateur Surette. Je ne suis pas certain de bien comprendre le tout, mais nous procédons actuellement au transfert de la Garde côtière canadienne de Pêches et Océans au ministère de la Défense nationale. Si j'ai bien compris, tout est transféré, et il ne restera rien à Pêches et Océans.

Ce sont des employés de Pêches et Océans, des employés du gouvernement fédéral, qui s'occupent de la mise en œuvre du programme. Pourquoi ne serait-ce pas possible de transférer cette partie du programme, et des employés, à l'autre ministère? Pourquoi ne pouvez-vous pas prendre le tout — comme dans le cas de la Garde côtière — et procéder de la même façon?

M. Cronin : Si je comprends bien la question, monsieur le président, et c'est toujours risqué pour un fonctionnaire de se lancer dans des scénarios hypothétiques, mais suivant cet exemple, les employés du Programme de lutte contre la lamproie marine deviendraient des employés d'Affaires mondiales. On perdrait alors les liens et les synergies naturels qui sont en place au sein de Pêches et Océans, car ses employés possèdent d'autres formes d'expertise et travaillent sur d'autres initiatives. Il y aurait une perte de ce côté.

Le sénateur Prosper : Je remercie les témoins. Les discussions sont tellement fascinantes.

Monsieur Cronin, je comprends ce que vous dites au sujet de la perte de synergies, mais si je me rappelle bien ce que des témoins précédents nous ont dit, les intervenants sont très nombreux. C'est une initiative de grande envergure qui comporte une multitude d'intervenants.

Pour revenir à ce que vous avez dit, quand vous parlez de pouvoir dire que « nous respectons nos obligations » — une expression toute relative —, on peut se demander par rapport à quoi. Par rapport à la convention comme telle? Par rapport au cadre juridique? J'imagine que le respect de vos obligations se fait à divers degrés.

Issues do arise, and I get what you're saying, you have a certain level of comfort with — you're in a better position. I benefited from Ms. Mitchell's discussion of a detailed work plan, and there are checks and balances within that to see if things are progressing as they should.

Mr. Cronin, your mention of structures in place, communications, accountability measures, things of that nature sort of give you that certain level of comfort.

But at the end of the day, who makes the determination to what extent you're meeting your commitments? Is it just a rudimentary exercise, or who plays a role in that determination?

Mr. Cronin: Thank you, that's a great question.

I think from Global Affairs' perspective, when we talk about whether or not Canada is meeting its commitments, its obligations, we're looking at the international agreement that Canada has signed. And what does that international agreement obligate the parties to it to do?

And so for me, speaking as an official from Global Affairs, there are a number of things.

At that first meeting of the Great Lakes Fishery Commission, commissioners decided on a funding formula, making sure we're meeting our financial obligations based on that funding formula.

There are a number of things in that convention that talk about what the commission will do and what parties to the convention will do. We need to make sure all of those can be checked.

That is judged often by outside stakeholders. As an official at Global Affairs Canada, I need to be able to point to very concrete examples of how Canada is meeting its obligations under X, Y and Z, especially at this point in the Canada-U.S. relationship. If a U.S. counterpart asks me that question, my response needs to be ironclad. But I also need to be very clear with colleagues outside of Canada that if the answer to those questions is yes, then how Canada organizes itself to meet those obligations is very much Canada's business.

Senator Prosper: I get that, but we all know persons who are in positions to write their own report cards. Right? You could give yourself an "F" or shiny faces or stars or whatever cetera, but what is that mechanism? Everybody wants to look good; let's face it. Everybody wants to show that they're operating under the certain authorities that they should be. But what can give us comfort when we're looking at our country meeting its commitments is when it is independently verified from people who are integral to the system, where they give it a stamp of approval.

Des problèmes surviennent, et je comprends ce que vous dites à propos de vous sentir rassuré, d'être dans une meilleure position. Mme Mitchell a parlé de l'élaboration d'un plan de travail détaillé, des mesures de contrôle qui s'y trouvent pour vérifier si tout progresse comme il se doit. Tout cela est très utile.

Monsieur Cronin, vous avez parlé des structures en place, des communications, des mesures de reddition de comptes, de tout ce qui vous permet en quelque sorte de vous sentir rassuré.

Toutefois, qui, au bout du compte, évalue dans quelle mesure vous respectez vos obligations? S'agit-il simplement d'un exercice sommaire? Qui joue un rôle dans cette évaluation?

M. Cronin : Je vous remercie de cette excellente question.

À Affaires mondiales, quand on veut déterminer si le Canada respecte ou non ses engagements, ses obligations, on regarde l'accord international que le Canada a signé. À quoi sont tenues les parties qui ont signé cet accord?

Pour moi, à titre de représentant d'Affaires mondiales, divers éléments entrent donc en ligne de compte.

À la première réunion de la Commission des pêcheries des Grands Lacs, les commissaires ont établi une formule de financement. Nous devons donc nous assurer de remplir nos obligations financières en nous basant sur cette formule.

La convention parle également de ce que va faire la commission et de ce que vont faire les parties. Nous devons nous assurer de pouvoir cocher toutes ces cases.

Ce sont souvent des intervenants externes qui jugent les résultats. En tant que représentant d'Affaires mondiales Canada, je dois pouvoir donner des exemples très concrets de la façon dont le Canada s'acquitte de ses obligations à l'égard des éléments X, Y et Z. De plus, dans le contexte actuel des relations canado-américaines, si un homologue américain me pose cette question, la réponse que je lui donne doit être en béton. Je dois aussi être très clair avec mes collègues à l'extérieur du Canada sur le fait que si la réponse à ces questions est oui, les mesures que prend le Canada pour y arriver ne regardent que lui.

Le sénateur Prosper : Je comprends, mais nous connaissons tous des personnes qui sont en position de remplir leur propre fiche de rendement, n'est-ce pas? Vous pouvez vous donner un « F », un bonhomme sourire ou une étoile, peu importe, mais quel est le mécanisme? On veut tous faire bonne figure, il faut bien le dire. Chacun veut montrer qu'il agit en vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus. Toutefois, quand il s'agit de savoir si notre pays satisfait à ses obligations, ce qui est rassurant, c'est de savoir que les vérifications se font de façon indépendante par des gens qui font partie intégrante du système et qui cautionnent le tout.

Mr. Cronin: These are fantastic questions. I look to people like Dr. Gaden and Mr. McClinchey. On this specific subject, people who work at the Great Lakes Fishery Commission Secretariat. They have a wealth of experience, knowledge and a history on this file. When they come before this committee and say statements like, "We're now in a place where both countries are meeting their obligations," that's a very powerful statement and a very powerful endorsement.

My job now, as an official, is to make sure every time they are back before this committee and they are asked that question, that is the answer the committee receives.

Senator C. Deacon: Thank you very much for the testimony today.

I want to build off the questions of Senator Surette and Senator Prosper because we're now getting to the details of how we prove that DFO has lived up to its responsibilities as a contractor to the Great Lakes Fishery Commission.

The Great Lakes Fishery Commission is the one responsible for delivering the Sea Lamprey Control Program; correct? The contractor does it, but the commission is responsible for getting that job done. The United States and Canada have assigned that responsibility to the Great Lakes Fishery Commission. Is that correct?

Mr. Cronin: Under the convention, a specific article lists the duties of the Great Lakes Fishery Commission. One of those duties includes formulating and implementing a comprehensive process for the purpose of eradicating or minimizing the sea lamprey populations in the Convention area.

That's what the convention says. When it comes to the system within Canada, when we become a party to a treaty, we have to find a way to implement those provisions in our domestic law.

The responsibilities of DFO for fish and fish habitat and the prevention of control of aquatic invasive species are the domestic instruments on which we are relying to implement our obligations under the convention.

The short answer is that the two need to work together. I'm encouraged by Director General Mitchell's testimony from the field that they are working together.

Senator C. Deacon: Agreed. We're just talking about governance now. We have received confidence from Ms. Mitchell. I think most of us have felt confident in what we're hearing you say, which is a nice change from what we heard a year ago.

M. Cronin : Ce sont là d'excellentes questions. Je me tourne vers des personnes comme M. Gaden et M. McClinchey pour ce sujet précis, des gens qui travaillent au secrétariat de la commission. Ils ont beaucoup d'expérience et de connaissances et une longue feuille de route dans ce domaine. Quand ils viennent témoigner devant ce comité et disent que les deux pays respectent maintenant leurs obligations, c'est une déclaration éloquente et convaincante.

Mon travail consiste maintenant, en tant que représentant d'Affaires mondiales, à veiller à ce que chaque fois qu'ils viennent témoigner devant ce comité, c'est la réponse que le comité reçoit.

Le sénateur C. Deacon : Je vous remercie beaucoup de vos témoignages aujourd'hui.

Je veux rebondir sur les questions du sénateur Surette et du sénateur Prosper, car nous allons parler maintenant dans le détail de la façon de prouver que Pêches et Océans a été à la hauteur de ses responsabilités en tant que fournisseur auprès de la Commission des pêcheries des Grands Lacs.

Dans la convention, c'est la commission qui est responsable de l'exécution du Programme de lutte contre la lamproie marine, n'est-ce pas? C'est le fournisseur qui s'en occupe, mais c'est la commission qui est responsable de veiller à ce que le travail soit fait. Les États-Unis et le Canada ont confié cette responsabilité à la commission. Est-ce exact?

M. Cronin : On trouve dans la convention une liste précise des tâches de la commission, notamment celle de préparer et de mettre en œuvre un processus complet pour éradiquer ou réduire au minimum les populations de lamproie dans la zone d'application de la convention.

C'est ce que dit la convention. En devenant partie à ce traité, nous devons trouver une façon d'intégrer ces dispositions dans nos lois.

Les responsabilités qu'assume Pêches et Océans dans la protection du poisson et de son habitat et dans la prévention du contrôle des espèces aquatiques envahissantes sont les instruments nationaux sur lesquels nous nous appuyons pour respecter nos obligations aux termes de la convention.

La réponse courte est que les deux doivent travailler ensemble. Je trouve encourageant ce qu'a dit la directrice générale régionale, Mme Mitchell, à savoir qu'ils travaillent bien ensemble sur le terrain.

Le sénateur C. Deacon : Je suis d'accord. On parle de gouvernance maintenant. Mme Mitchell nous a rassurés à cet égard. Je pense que la plupart d'entre nous sont rassurés par ce que vous dites, et c'est un changement bienvenu par rapport à ce que nous entendions l'an dernier.

I want to use the technical term that Senator Surette used, that governance is “clunky.” We can make it simpler if we just accept the fact that the Great Lakes Fishery Commission is the body that defines what needs to be done. It’s the body where US \$72 million was not delivered to them over a 20-year period under four different prime ministers. It wasn’t a political decision. Something was happening in DFO.

We need to know if there can be something to ensure completion of the duties of DFO. If I needed some work done on my house and if I have a nice grandmother who will pay for it, what happens if she writes a cheque to pay off the contractor but the job didn’t get done? That is what happened for over 20 years; the job didn’t get done completely. The amount of money never went for its intended purposes. How do we make sure we have a sign-off here from the commission? Because the commission exists to do this work.

Some certainty to us in that regard would be very helpful. It means that DFO will not give themselves gold stars; they will get the stars from the body that gave them the job to do. If they are not doing the job, then maybe we can change some laws and get another body to do that on behalf of the Great Lakes Fishery Commission, rather than DFO.

I’m sure you’re going to keep doing a great job, but it’s that step. If we can keep the commissioners happy and know that DFO has delivered on the services and if we know no money is being expropriated anywhere, then all the time that we have spent on this issue is worth it. The issue went on for 20 years and was not resolved and everybody knew it. We need something just to get to Senator Prosper’s real focus and to get rid of that clunkiness. What can you suggest that we do?

Mr. Cronin: Thank you for the question, senator. I understand the premise, and I appreciate that it’s in service of making sure we’re on a solid footing going forward.

There are a couple of things we can do within the structure we have, still respecting the fact that the employees of the Sea Lamprey Control Program are DFO employees. They’re paid out of money appropriated to DFO.

There are a couple of things. When the commission sets a budget, it’s submitted to the contracting parties for approval. With the machinery-of-government change, that budget will now come to Global Affairs Canada to review and approve. There’s a check there. That also means that the conversations at the commission and the planning that takes place between DFO staff and the GLFC Secretariat to develop the work plan are set within a frame established by the commissioners and approved by

Je veux reprendre le terme utilisé par le sénateur Surette, à savoir que la gouvernance est « lourde ». On peut la simplifier si on accepte le fait que la commission est l’organe qui définit ce qui doit être fait. C’est l’organe auquel 72 millions de dollars américains n’ont pas été versés sur une période de 20 ans et sous quatre premiers ministres différents. Ce n’était donc pas une décision politique. Il se passait quelque chose à Pêches et Océans.

Nous avons besoin de savoir s’il existe une façon de nous assurer que Pêches et Océans effectue le travail. Si je dois faire faire des rénovations à ma maison et que j’ai une gentille grand-mère qui paie la facture, que se passe-t-il si elle fait un chèque pour payer le fournisseur, mais que le travail n’est pas fait? C’est ce qui s’est passé pendant plus de 20 ans. Le travail n’a pas été fait complètement. Le montant d’argent n’a jamais servi à ce qu’il devait servir. Comment peut-on s’assurer d’avoir l’approbation de la commission? Elle existe pour faire ce travail.

Avoir une certitude à ce sujet nous serait très utile. Nous saurions ainsi que Pêches et Océans ne se donne pas à lui-même des étoiles dorées. Il les obtiendrait de l’organe qui lui a confié le travail à faire. S’il ne le fait pas, nous pourrions alors modifier certains textes de loi pour faire en sorte que ce soit un autre organe qui le fasse au nom de la commission, plutôt que Pêches et Océans.

Je suis convaincu que vous allez continuer de faire un excellent travail, mais il faut cette étape. Si nous pouvons garder les commissaires heureux et savoir que Pêches et Océans a fait le travail, et savoir que l’argent ne s’en va pas ailleurs, alors tout le temps que nous avons consacré à ce dossier en vaut la peine. Le problème a perduré pendant 20 ans sans être résolu et tout le monde était au courant. Nous avons besoin d’une solution pour nous concentrer sur ce dont parlait le sénateur Prosper, à savoir se débarrasser de la lourdeur. Avez-vous des suggestions à nous faire?

M. Cronin : Je vous remercie de la question, sénateur. Je comprends l’idée et le fait que vous voulez vous assurer que dorénavant, nous aurons des assises solides.

Dans la structure actuelle, il y a deux ou trois choses que nous pouvons faire, en respectant le fait que les employés du Programme de lutte contre la lamproie marine sont des employés de Pêches et Océans. Leurs salaires sont payés à même les crédits qui sont alloués à ce ministère.

Il y a deux ou trois choses. Lorsque la commission établit un budget, il est soumis à l’approbation des parties contractantes. En raison des changements apportés à l’appareil gouvernemental, le budget parviendra maintenant à Affaires mondiales Canada pour examen et approbation. C’est une mesure de contrôle. Cela veut aussi dire que les discussions à la commission et la planification qui a lieu entre Pêches et Océans et le secrétariat de la commission pour préparer le plan de travail

governments. There is a rigour to that process that gives me confidence going forward.

Senator C. Deacon: I hope the transparency continues and that there are big, bright lights and maybe some flashing lights around these different elements on an ongoing basis. We've never been given a reason on why it took so long. It's not C\$70 million; it's US\$70 million. That money was not accounted for in what was supposed to be given to the Great Lakes Fishery Commission. And that was for 20 years. It wasn't political, because four different prime ministers were around. There's a real issue that needs to be involved, and that relates to trust. I don't think the problem is on the water with those doing the job. The trust problem is at 200 Kent. I think this change is intended to get rid of that, and I think you've heard from all of us that we'd like the governance to be less clunky and more transparent.

Mr. Cronin: I mentioned this last year when I was before the committee: I do think efforts were under way at DFO, certainly from the Chief Financial Officer there and the former Associate Deputy Minister, to improve the relationship. There was a recognition of what had happened in the past.

So Global Affairs came into a process that was improving.

Our involvement now with the machinery-of-government change is another step forward. We're absolutely taking what we're hearing from the committee this evening and keeping that in mind as we continue our work with the secretariat and between our two departments to make sure that we continue to be in a situation where we can say Canada is meeting its obligations, which is where we are today and where we will continue to be going forward.

The Chair: Senator C. Deacon, have you reached a level of comfort?

Senator C. Deacon: I think that will come with time. I still think it's amazing that we have had to spend so much time on this issue, and it wasn't resolved by government public servants well before today. We weren't aware that there was any resolution on the horizon; we certainly never heard it from any of the testimony.

A level of comfort will have to build with time and a lot of transparency. Thank you.

Senator Surette: I'm encouraged by your answers. I don't want to be too critical, but I still see an issue with the governance part of this. If I were on the commission, it would almost be that I would have to be forced to sign the contract with DFO in order to access that money from DFO.

se font dans un cadre établi par les commissaires et approuvé par les gouvernements. C'est un processus rigoureux qui me donne confiance pour la suite.

Le sénateur C. Deacon : J'espère que l'on continuera de voir de la transparence et qu'il y aura des signaux lumineux ou clignotants pour attirer l'attention en permanence sur ces différents éléments. On ne nous a jamais expliqué pourquoi il a fallu tant de temps. Ce n'est pas 70 millions de dollars canadiens, mais 70 millions de dollars américains. Ce montant n'a pas été inclus dans ce qui devait être remis à la commission, et ce, pendant 20 ans. Ce n'était pas pour des raisons politiques, puisque cela s'est passé sous quatre premiers ministres différents. C'est un vrai problème qui doit être résolu et qui touche à la confiance. Je ne pense pas que le problème vienne de ceux qui sont sur l'eau et font le travail. Le problème de confiance se trouve au 200, Kent. Ce changement vise donc à l'éliminer et je pense que vous nous avez tous entendus dire que nous voulons une gouvernance moins lourde et plus transparente.

M. Cronin : J'ai mentionné au comité l'année dernière que, selon moi, des efforts étaient en cours à Pêches et Océans, assurément de la part du dirigeant principal des finances et de l'ancien sous-ministre délégué, pour améliorer la relation. On reconnaissait ce qui était arrivé dans le passé.

Affaires mondiales est donc arrivé à un moment où les choses commençaient à s'améliorer.

Notre participation maintenant, après le changement apporté à l'appareil gouvernemental, est un autre pas en avant. Nous prenons bonne note de ce que nous entendons ce soir et nous garderons cela à l'esprit en poursuivant notre travail avec le secrétariat et entre nos deux ministères pour nous assurer de demeurer dans une position pour pouvoir dire que le Canada respecte ses obligations, comme c'est le cas aujourd'hui et comme cela continuera d'être le cas demain.

Le président : Sénateur Deacon, vous sentez-vous rassuré?

Le sénateur C. Deacon : Je pense que cela viendra avec le temps. Je suis encore surpris de tout le temps que nous avons dû consacrer à ce problème, qui n'a pas été bien réglé par les fonctionnaires avant aujourd'hui. Nous ne savions pas qu'il y avait une solution à l'horizon; aucun témoin n'en avait parlé.

Il faudra du temps et beaucoup de transparence pour être rassurés. Je vous remercie.

Le sénateur Surette : Je trouve que vos réponses sont encourageantes. Je ne veux pas être trop critique, mais je vois encore un problème du côté de la gouvernance. Si j'étais membre de la commission, j'aurais l'impression d'être forcé de signer le contrat avec Pêches et Océans pour pouvoir obtenir l'argent du ministère.

Saying it in a different way, what would happen if there were an issue with the quality of the program? If the commission has the ultimate responsibility, what are their levers to solve the problem afterward? Would it be to just not sign the contract with DFO?

Mr. Cronin: I appreciate that question.

Based upon the testimony this evening and what we have heard from Great Lakes Fishery Commission secretariat staff, there haven't been quality issues with the program. It's been running for 60-plus years, and those issues haven't come up.

Looking forward, we need to be alive to all sorts of possibilities. I do think having Global Affairs Canada involved, with the Minister of Foreign Affairs as the lead minister responsible for the commission, and — I'll talk about myself in the third person now — having a GAC official as part of the commission also helps.

So there are structures in place to avoid what would be a very serious situation. What I'm encouraged by is that it hadn't been the issue when looking back at the history.

So I'm confident, again, knowing Regional Director General Mitchell and her team, and seeing the dedication, professionalism and commitment present, it won't be a problem in the future.

The Chair: Thank you all, senators, for the questions and our witnesses for your testimony and answers this evening. It's been a very informative session. It has been a major issue for our committee over the past few months and even longer than that.

We hope that the end result of the transfer is what everybody wants in order to make this work. So we wish you well with that. We reserve the right to call you back if we need to do that at some future time.

(The committee adjourned.)

Pour le dire autrement, que se passerait-il s'il y avait un problème au sujet de la qualité du programme? Si c'est la commission qui est responsable en fin de compte, de quels leviers dispose-t-elle pour régler le problème? Serait-ce simplement de ne pas signer le contrat avec Pêches et Océans?

M. Cronin : Je comprends votre question.

D'après les témoignages de ce soir et ce qu'on entend du personnel du secrétariat de la commission, il n'y a pas de problème de qualité avec le programme. Il fonctionne depuis plus de 60 ans, et il n'y a pas eu de problèmes de cette nature.

Nous devons rester conscients que toutes sortes de situations peuvent se présenter. À mon avis, le fait d'avoir à bord Affaires mondiales Canada, avec la ministre des Affaires étrangères en tant que ministre responsable de la commission, et — je vais parler de moi à la troisième personne maintenant — d'avoir un représentant d'Affaires mondiales Canada à la commission sera utile.

Nous avons donc des structures en place pour éviter ce qui serait une situation très grave. Ce qui m'encourage, c'est que cela n'a pas été un problème par le passé.

Je connais la directrice générale régionale, Mme Mitchell, et son équipe, et je vois le dévouement, le professionnalisme et l'engagement actuellement, alors je mentionne encore une fois que j'ai confiance que ce ne sera pas un problème dans l'avenir.

Le président : Je remercie les sénateurs de leurs questions et les témoins de leurs témoignages et de leurs réponses ce soir. La séance a été très instructive. C'était un dossier majeur sur lequel le comité s'est penché au cours des derniers mois et même bien avant cela.

Nous espérons que le résultat final du transfert est celui que souhaite tout le monde pour que cela fonctionne. Nous vous souhaitons donc que tout se passe bien. Nous nous réservons le droit de vous convoquer à nouveau plus tard au besoin.

(La séance est levée.)
